



PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

Budget principal et budgets annexes

Bureau communautaire du 14 avril 2026

SOMMAIRE

I –	BUDGET PRINCIPAL	p. 4
	1. Section de fonctionnement	p. 5
	1.1. Les recettes de fonctionnement	p. 5
	1.2. Les dépenses de fonctionnement	p. 9
	2. Section d'investissement	p. 17
	2.1. Les restes à réaliser 2025 reportés sur l'exercice 2026.....	p. 17
	2.2. Les ouvertures de crédits 2026.....	p. 18
	2.3. Les ressources d'investissement	p. 18
	2.4. Les emplois d'investissement	p. 19
II -	BUDGETS ANNEXES	p. 26
	1. Budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères	p. 26
	2. Budget annexe gestion des rivières	p. 27
	3. Budget annexe aéroport	p. 29
	4. Budget annexe eau potable.....	p. 32
	5. Budget annexe assainissement.....	p. 40
	6. Budget annexe zone d'activités Altaïr à Biscarrosse	p. 46
	7. Budget annexe zone d'activités Achnar à Ychoux	p. 47
	8. Budget annexe zone d'activités Alhena à Sanguinet	p. 49
	9. Budget annexe zone d'activités Mountagnotte à Biscarrosse	p. 50
	10. Budget annexe zone d'activités La Calle à Parentis-en-Born	p. 52
III -	RESULTATS CONSOLIDÉS	p. 54

Le budget primitif 2026 s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire de l'année : il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 10 mars 2026. Le budget primitif peut faire l'objet de décisions modificatives. Si tel est le cas, elles seront alors inscrites à l'ordre du jour des prochains conseils communautaires.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M57 pour l'ensemble des budgets à l'exception de ceux de l'eau potable et de l'assainissement qui relèvent de l'instruction comptable et budgétaire M49.

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'effectue soit par :

- Consultation sur place au pôle finances de la communauté de communes des Grands Lacs
- Envoi dématérialisé via internet sur simple demande par courriel à formuler à l'adresse suivante : secretariat.general@ccgrandslacs.fr
- Envoi par courrier postal sur demande écrite

Pour ce qui concerne les représentants communautaires, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L.2121-12 du CGCT.

Dans le cadre de l'information des citoyens sur le contenu du budget, le volet financier de la loi NOTRe indique que pour permettre aux citoyens de saisir les enjeux (double effort d'accessibilité intellectuelle et matérielle aux données budgétaires), il convient de mettre en ligne sur le site de la collectivité les éléments suivants :

- Présentation simplifiée des informations contenues dans le budget primitif et le compte administratif
- Pour les communes de plus de 3 500 habitants : obligation plus générale de rendre accessible toutes les informations se rapportant au territoire dès lors que ces informations sont disponibles au format électronique

I - BUDGET PRINCIPAL

BALANCE BUDGET GENERAL 2026

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N° Chapitre	Libellé	Montant	N° Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	20% 2 848 070,00 €	002	Excédent reporté N-1	4 484 915,32 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	16% 2 256 300,00 €	013	Atténuations de charges	-3% 65 000,00 €
014	Atténuations de produits	-2% 4 638 000,00 €	70	Produits des services	1100% 120 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	14% 4 022 675,53 €	73	Impôts et taxes	5% 12 788 000,00 €
			74	Dotations, participations	-9% 1 800 000,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	-3% 30 000,00 €
	TOTAL	13 765 045,53 €		TOTAL	19 287 915,32 €
66	Charges financières	4% 130 000,00 €	76	Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	29900% 150 000,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
68	Dotations aux dépréciations	-12% 20 000,00 €			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	8% 280 000,00 €	77	Quote parts subventions	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 345 045,53 €		TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	19 287 915,32 €
	CAF Brute	4 942 869,79 €	26%	Prévisions BP précédent	17 885 117,20 €
	CAF Nette	4 292 869,79 €		variation	7,84%

023 virement à la section d'investissement

4 942 869,79 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
N° Chapitre	Libellé	RAR 2025 à reporter sur BP 2026	Montant	N° Chapitre	Libellé	RAR 2025 à reporter sur BP 2026	Montant
001	Déficit reporté exercice N-1	- €	1 081 390,70 €	021	Excédent de fonctionnement	- €	4 942 869,79 €
13	Remboursement subvention ADEME		10 700,00 €				
16	Remboursements des emprunts N (en capital)	- €	650 000,00 €	28	Dotations aux amortissements	- €	280 000,00 €
26	Participations SEM	- €	100 000,00 €				
27	Remboursement EPFL		63 500,00 €				
	sous-total hors travaux		1 905 590,70 €		sous-total hors travaux		5 222 869,79 €
21/23	Immobilisations en cours						
OC	0303 - Equipements services	96 825,76 €	229 400,00 €	10	Dotations, fonds divers	- €	3 462 499,04 €
	0404 - Gens du voyage Bisca et Sanguinet	559 680,52 €	115 000,00 €		dont FCTVA	- €	85 000,00 €
OC	0704 - Gens du voyage Parentis	- €	15 000,00 €		dont affectation de résultat	- €	3 377 499,04 €
	1705 - Plan plage Géolandes	- €	4 000,00 €				
	1803 - Aménagement siège	23 051,04 €	160 000,00 €	13	Subventions d'investissements	- €	2 254 200,00 €
	1804 - CIAS Bisca	6 291,43 €	10 000,00 €		Feder	- €	941 000,00 €
OC	1807 - Déchets de venaison	- €	50 000,00 €		Etat	- €	143 200,00 €
OC	1903 - Gestion trait de côte	201 311,00 €	800 000,00 €		Région	- €	196 000,00 €
	2103 - Fenêtre lacustre Parentis	23 686,03 €	- €		Département	- €	59 000,00 €
	2104 - VN Aménagement centre ville Parentis	49 739,10 €	- €		Communes membres	- €	915 000,00 €
	2106 - VN Judée/Hébrard Bisca	113 397,59 €	- €		Autres	- €	- €
OC	2203 - Pôle aéronautique	293 534,54 €	2 000 000,00 €	16	Emprunts et assimilés	- €	
OC	2204 - VN Latécoère Bisca	585 973,38 €	1 900 000,00 €		sous-total recettes d'investissements (hors opération sous mandat)	- €	5 716 699,04 €
	2407 - VN Parking Lycée - Parentis	70 755,99 €	- €				
	2413 - VN Voie verte RP Nord - Bisca	572,53 €	- €				
OC	2414 - Maison eau & environnement	33 091,83 €	510 000,00 €				
	2415 - VN Brémontier - T2 - Parentis	39 465,00 €	3 000 000,00 €				
	2501 - Programme voirie 2025	51 378,60 €	- €				
	2502 - Programme pistes cyclables	26 430,00 €	- €				
	2505 - VN Rue Lamartine - Parentis	- €	60 000,00 €				
	2506 - Création ZAC Quartier Gare - Ychoux	59 130,00 €	- €				
	2507 - VN Rue du Vieux Bourg - Ychoux	2 280,00 €	270 000,00 €				
	2509 - Déploiement SIRIL	- €	8 000,00 €				
	2510 - Aires covoiturage	- €	50 000,00 €				
	2511 - Ecluse Navarrosse	- €	15 000,00 €				
	2512 - Postes PMR	40 944,00 €	12 000,00 €				
OC	2516 - Création itinéraires cyclables	18 570,00 €	350 000,00 €				
	2518 - Voie verte Montbron/Latécoère - Biscarrosse	- €	15 000,00 €				
OC	2601 - Programme voirie 2026	- €	1 000 000,00 €				
OC	2602 - Programme pistes cyclables 2026	- €	410 000,00 €				
	2603 - Ouvrages d'art 2026	- €	360 000,00 €				
	2604 - Ecluse Probert/Taffarde	- €	10 000,00 €				
	2605 - Aménagement fenêtre lacustre Sanguinet	- €	10 000,00 €				
OC	2606 - PCN Biscarrosse Golf	- €	250 000,00 €				
	2607 - Aménagement centre bourg Biscarrosse	- €	12 000,00 €				
OC	2608 - Fenêtre Lacustre - Ychoux	- €	30 000,00 €				
	2609 - Aménagement front de mer	- €	260 000,00 €				
	2610 - Fourrière animale	- €	12 000,00 €				
	458 - Opérations sous mandats	478 431,25 €	350 000,00 €		458 - Opérations sous mandats	478 431,25 €	350 000,00 €
	Sous-total dépenses travaux	2 774 539,59 €	12 277 400,00 €		Sous-total recettes opération sous mandat	478 431,25 €	350 000,00 €
041	opérations patrimoniales	- €	100 000,00 €		opérations patrimoniales	- €	100 000,00 €
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		17 057 530,29 €		TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		11 868 000,08 €
	Prévisions BP précédent		14 814 406,14 €		besoin emprunts		5 189 530,21 €
	Variation		13,15%		TOTAL RECETTES		36 345 445,61 €
	TOTAL DEPENSES		36 345 445,61 €		estimation FCTVA 2027		2 333 224,31 €

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260428-2026-073634544561
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Section	fonctionnement	investissement
Résultats reportés 2024	3 664 917,20 €	- 2 432 839,14 €
Résultat exécution 2025	4 197 497,16 €	1 351 448,44 €
Résultat de clôture 2025	7 862 414,36 €	- 1 081 390,70 €
reste à réaliser		- 2 296 108,34 € = Recettes-Dépenses des RAR
Besoin de financement		- 3 377 499,04 €
Excédent reporté N-1	4 484 915,32 €	

Diagramme illustrant la répartition du montant :
 - Une flèche verte descend de la cellule 'reste à réaliser' vers la cellule 'Besoin de financement'.
 - Une flèche verte descend de la cellule 'Besoin de financement' vers la cellule 'Excédent reporté N-1'.
 - Une flèche jaune horizontale pointe de la cellule 'Besoin de financement' vers la cellule 'Excédent reporté N-1'.
 - Une accolade bleue sur la droite englobe les deux premières colonnes (fonctionnement et investissement) pour les lignes 'Résultats reportés 2024' et 'Résultat exécution 2025', avec l'annotation 'somme de ces 2 montants'.

1. Section de fonctionnement

Cette section représente 53,07 % du budget total et s'établit à 19 287 915.32 €. Le budget évolue de 7,84 % par rapport à 2025.

Il est à noter que lors de l'établissement de ce document, les états fiscaux concernés ont été reçus.

En ce qui concerne le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), constituant le premier mécanisme national de péréquation de solidarité horizontale pour le secteur communal, la communauté a été contributrice pour la première année en 2013 à hauteur de 17 478 €. En 2014, l'évolution a été de 98 %. Bien que l'année 2018 ait inscrit une baisse de la contribution d'environ 14 % (106 458,00 €) par rapport à 2017, la contribution 2019 s'est élevée à 120 511,00 € (+ 13,20%) et celle de 2020 à 137 767,00 €. Les années 2021 - 2022 - 2023, 2024 et 2025 ont vu le fonds s'élever respectivement à 162 398,00 € - 165 294,00 € - 206 978,00 € - 171 662 € et 154 560 €. A ce titre, la prévision budgétaire a été estimée à 250 000,00 €.

1.1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se résument de la façon suivante :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
002	Excédent reporté N-1	3 664 917,20 €	- €	4 484 915,32 €	22,37 %	23,25 %
013	Atténuations de charges	67 000,00 €	93 449,64 €	65 000,00 €	-2,99 %	0,34 %
70	Produits des services	10 000,00 €	22 391,22 €	120 000,00 €	1100,00 %	0,62 %
73	Impôts et taxes	12 038 600,00 €	13 336 401,08 €	12 788 000,00 €	6,22 %	66,30 %
74	Dotations et subventions	1 973 600,00 €	2 371 294,01 €	1 800 000,00 €	-8,80 %	9,33 %
75	Autres produits de gestion	31 000,00 €	51 953,27 €	30 000,00 €	-3,23 %	0,16 %
78	Produits exceptionnels	- €	257,52 €	- €	100,00 %	0,00 %
TOTAL		17 785 117,20 €	15 875 746,74 €	19 287 915,32 €	8,45 %	100,00 %

▪ **Chapitre 002 – excédent reporté N-1**

Il s'agit de l'excédent reporté de l'année précédente. Il convient de préciser que ce montant est le résultat final après affectation en section d'investissement pour apurer le déficit d'investissement à hauteur de 4 484 915.32 €.

▪ **Chapitre 013 – atténuations de charges**

Ce chapitre budgétaire représente 0,34 % des recettes de fonctionnement. Il voit la participation salariale des agents au titre des chèques déjeuner.

De plus, ce chapitre tient compte de la prise en charge des postes mutualisés (rémunérations et charges sociales associées) avec les budgets annexes ou celui du syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born. Ces répartitions s'établissent comme suit :

- ✓ La Responsable pôle environnement et transition écologique : 50 % pour le SMBVLB // 50 % pour la CCGL
- ✓ Le chargé de missions hydrauliques et système d'information géographique (SIG) : 10 % pour le SMLVB // 5 % pour la compétence eau potable // 5 % pour l'assainissement // 80 % pour la CCGL

▪ **Chapitre 70 – produits des services**

Ce chapitre budgétaire représente 0.62 % des recettes de fonctionnement. Il voit l'inscription des recettes liées à la gestion des villages de travailleurs saisonniers (100 000 €), les remboursements des frais du budget géré du syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born par la communauté de communes (10 000 €), ainsi que les redevances funéraires reversées par le délégataire dans le cadre de la Délégation de Service Public du crématorium (10 000 €).

▪ **Chapitre 73 – impôts et taxes**

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul 66.30 % des recettes de fonctionnement. C'est le premier poste de recettes réelles de la section. Il est essentiellement constitué de la façon suivante :

- ✓ 4 700 000,00 € pour la fraction de TVA en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales (36,75 %)
- ✓ 2 800 000,00 € pour la cotisation foncière des entreprises (21,90 %)
- ✓ 1 700 000,00 € pour le produit TH additionnelle (13,92 %)

Accusé de réception en préfecture
047-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

- ✓ 1 200 000,00 € pour la fraction de TVA en compensation de la cotisation sur la valeur ajoutée (9,38 %)
- ✓ 700 000,00 € pour l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (5,47 %)
- ✓ 550 000,00 € pour la taxe sur les surfaces commerciales (4,30 %)
- ✓ 438 000,00 € pour l'attribution de compensation (3,43%)
- ✓ 400 000,00 € pour la taxe de séjour y compris part départementale et GPFOS (Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest), (3.13 %)
- ✓ 300 000,00 € pour la taxe de gestion des milieux aquatiques et prévention inondation (2,35 %)

Soit un total de 12 788 000,00 €

Lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 10 mars 2026, il a été proposé :

- ✓ le maintien des taux d'imposition. A ce titre, pour l'année 2026, les taux d'imposition de la fiscalité locale s'établissent comme suit :
 - 28,26 % CFE
 - 10,00 % TH additionnelle
 - 2,70 % TFPNB
- ✓ De plus, selon les dispositions de l'article L.1530bis du code général des impôts, le conseil communautaire du 27 septembre 2022 a institué la taxe GEMAPI en raison des motifs suivants :
 - Les dépenses de la stratégie locale de gestion de la bande côtière (SLGBC), qui bien que subventionnée à 80 %, sont passées de 212 207 € l'année de prise de compétence en 2018 à 1 129 191,19 € en 2025 dont 201 311,00 € en restes à réaliser, ainsi qu'une prévision budgétaire s'inscrivant à hauteur de 800 000,00 € dans le budget primitif 2026.
 - La mise en œuvre du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPGCE), après les premières années d'étude, de diagnostic et l'enquête publique aboutie, le syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born (SMBVLB) va engager la phase travaux sur la période 2021 à 2026 pour un montant total de 1 212 779 € T.T.C.. La quote-part de la communauté de communes des Grands Lacs s'élève à 763 745 €. De plus, cette dernière, principale contributrice du SMBVLB (58,71 %), voit sa cotisation 2026 s'inscrire pour 94 998,00 €.

Le produit de cette taxe est arrêté chaque année par l'organe délibérant dans les conditions prévues à l'article 1639A, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant résidant sur le territoire relevant de sa compétence. Sous réserve du respect de ce plafond, le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI. Le produit de cette imposition est exclusivement affecté au financement des charges précitées, y compris celles constituées par le coût de renouvellement des installations ainsi que le remboursement des annuités des emprunts, résultant de l'exercice de cette compétence.

S'agissant d'une taxe additionnelle, le montant est réparti par l'administration fiscale sur les quatre taxes locales (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises), au vu du produit attendu par la collectivité.

Le conseil communautaire a institué la taxe dans les conditions de l'article 1639A bis du code général des impôts avant le 1^{er} octobre 2022 pour une application à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le produit de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est fixé à 300 000,00 € pour l'année 2026 comme pour les trois exercices précédents.

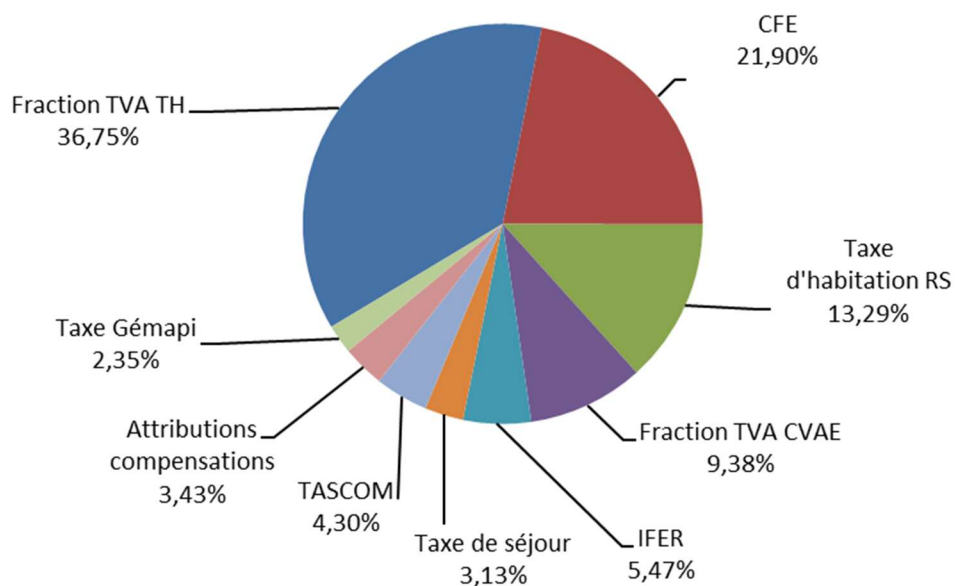
De ce fait, les produits des impôts et taxes s'établissent comme suit :

Produit	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
Fraction TVA TH	4 511 945,00 €	4 551 359,00 €	4 563 581,00 €	4 700 000,00 €
CFE	2 545 489,00 €	2 676 898,00 €	2 599 968,00 €	2 800 000,00 €
Taxe d'habitation RS	1 900 571,00 €	1 945 811,00 €	1 843 077,00 €	1 700 000,00 €
Fraction TVA CVAE	1 222 190,00 €	1 224 309,00 €	1 278 963,00 €	1 200 000,00 €
IFER (+RS)	742 512,00 €	666 435,00 €	792 922,00 €	700 000,00 €
TASCOM	503 587,00 €	540 514,00 €	554 358,00 €	550 000,00 €
Attributions compensations	425 041,21 €	425 041,21 €	438 034,96 €	438 000,00 €
Taxe de séjour	516 424,30 €	937 352,78 €	696 781,12 €	400 000,00 €
Taxe Gémapi	300 089,00 €	300 352,00 €	300 496,00 €	300 000,00 €
RS+Compensations	150 688,00 €	234 681,00 €	0,00 €	- €
taxe FPNB	134 504,00 €	132 987,00 €	128 287,00 €	- €
Redevance des mines	- €	0,00 €	139 933,00 €	- €
Total	12 953 040,51 €	13 635 739,99 €	13 336 401,08 €	12 788 000,00 €

Comme approuvé par la commission locale d'évaluation des charges transférées lors de sa tenue du 24 février 2026 et validé par l'assemblée délibérante du 10 mars 2026, les attributions de compensation versées par les communes de Luë, Sainte Eulalie-en-Born et Sanguinet restent identiques à l'année précédente.

Pour la cinquième année, le produit de la taxe de séjour est inscrit à hauteur de 400 000,00 €. Il est à noter que le produit tient compte de l'application de la taxe additionnelle de 34 % à reverser intégralement à la société Grand Projet Ferroviaire Sud Ouest (GPFSSO) ainsi que de la taxe départementale de 10 %.

73 - Impôts et taxes



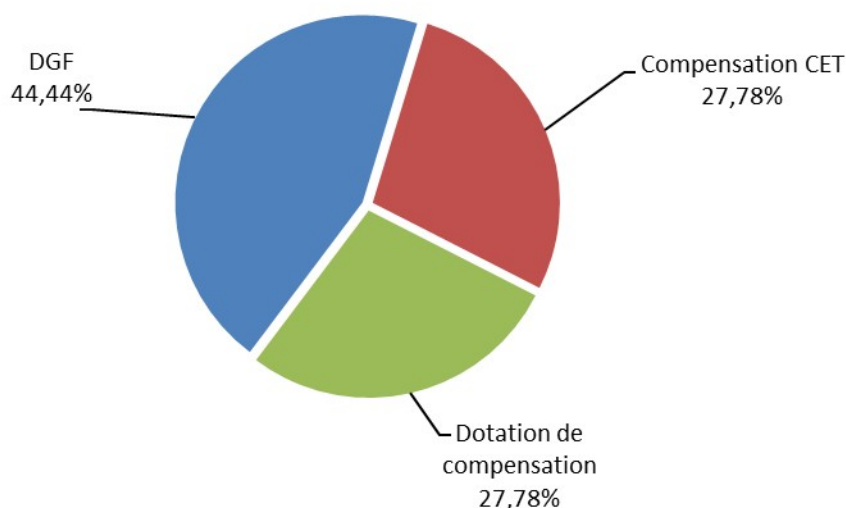
▪ Chapitre 74 – dotations et subventions

Ce chapitre budgétaire représente 9.33 % des recettes de fonctionnement. L'inscription budgétaire est en baisse de 8.80 % par rapport aux prévisions 2026.

Accusé de réception en préfecture
 N° 20260373-20260428-2026-077-DE
 Date de télétransmission : 05/05/2026
 Date de réception préfecture : 05/05/2026

Produit	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
DGF	618 317,00 €	702 742,00 €	764 752,00 €	800 000,00 €
Compensation exo CFE	570 219,00 €	615 414,00 €	616 142,00 €	500 000,00 €
Dotation de compensation	560 942,00 €	551 659,00 €	531 627,00 €	500 000,00 €
FCTVA	88 899,35 €	135 539,01 €	94 538,90 €	- €
Attribution du FDTP	20 517,09 €	76 739,82 €	61 381,50 €	- €
Compensation exo TF	1 278,00 €	1 451,00 €	1 891,00 €	- €
Divers financements	- €	178 797,82 €	300 961,61 €	- €
Total	1 860 172,44 €	2 262 342,65 €	2 371 294,01 €	1 800 000,00 €

74 - Dotations et subventions



La DGF est portée pour 800 000,00 €. La dotation de compensation resterait identique à 2025, soit à 500 000,00 €. La compensation au titre de l'exonération de la CFE voit une prévision budgétaire pour 500 000,00 €.

A partir de cette année, ce chapitre ne verra pas l'inscription du FCTVA en lien avec les dépenses des travaux d'entretien de voies et réseaux. En effet, la dynamique du FCTVA est contenue pour 2026 par le biais d'une modification des modalités de versement du fonds : l'assiette des dépenses éligibles est, en outre, recentrée sur les seules dépenses d'investissement, excluant de fait les dépenses de fonctionnement.

▪ Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire représente 0.16 % des recettes de fonctionnement. Il prend en compte, dans le cadre du transfert des zones d'activités portuaires depuis le 1^{er} janvier 2017, les loyers des baux sur le secteur de Maguide à Biscarosse entre les différents occupants et la communauté de communes. Les parcelles concernées sont celles occupées par SCI Paradis Nautic, Nautic 40, SCI Hautes Rives ainsi que Charlet Nautic.

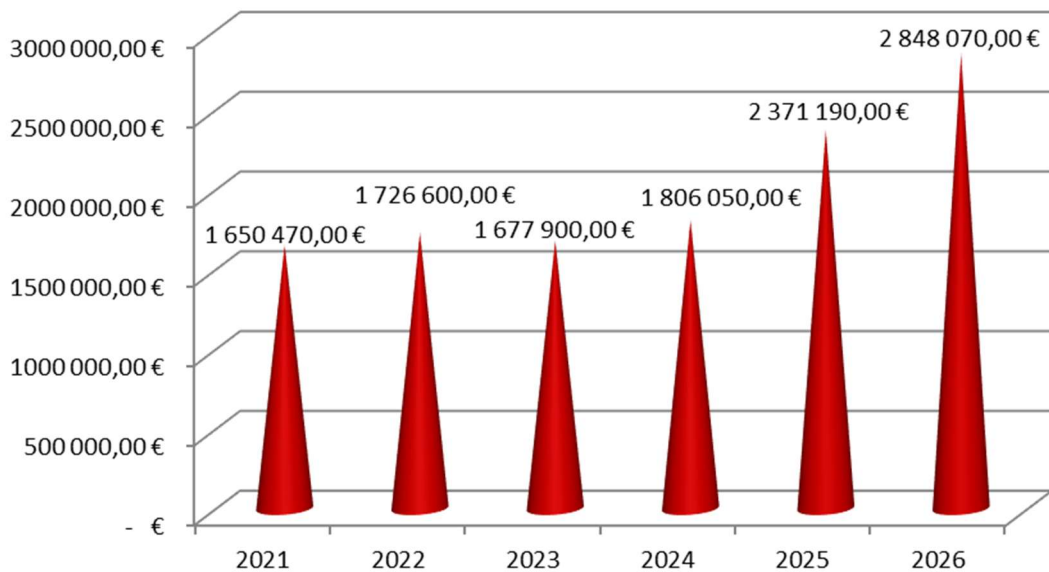
1.2. Les dépenses de fonctionnement

La décomposition des dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 s'établit comme suit :

bâtiments), des logiciels métiers ainsi que leur migration (finances, ressources humaines, gestion du temps, marchés publics, packs Office), l'intervention de l'infogérant à raison d'une demi-journée par semaine ainsi que la mise à disposition permanente de la plateforme d'assistance sans coût supplémentaire, la maintenance du système d'information relais inter lacs (SIRIL) portée jusqu'en 2024 par le budget annexe gestion des rivières, serveur dématérialisé (type Cloud).

- ✓ Le compte 6182 – documentation générale pour un montant de 21 650.00 € (+ 13 900,00 € soit + 179.35 %) : cette augmentation s'explique par l'adhésion à Lexis Nexis (solution de recherche juridique de référence), pour l'ensemble des services.

011 - Charges à caractère général

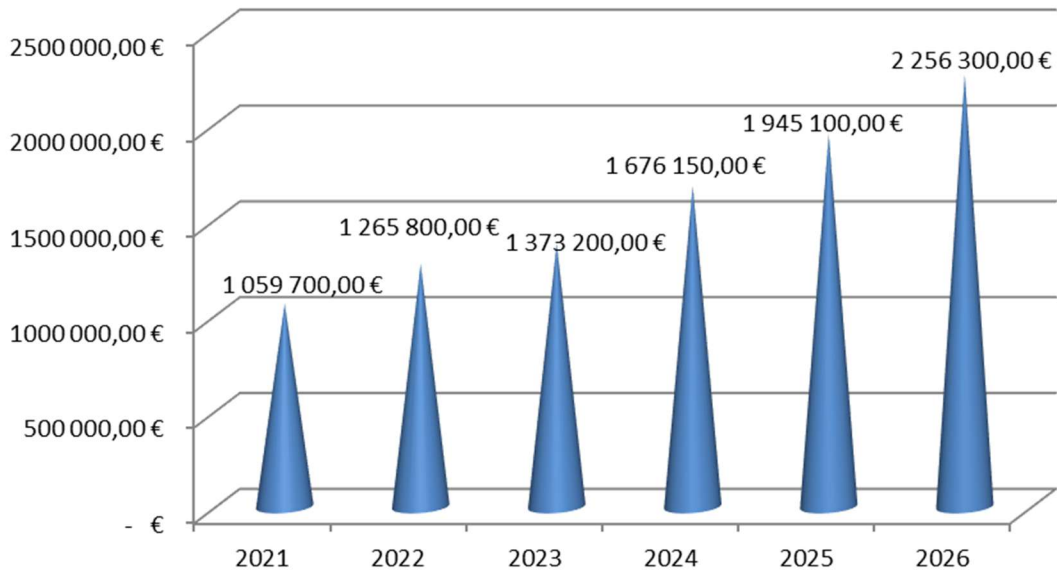


■ Chapitre 012 – charges de personnel

Les prévisions de ce chapitre budgétaire augmentent de 16 % et représentent 11,70 % de la section de fonctionnement. C'est le cinquième poste de dépenses réelles. Les prévisions tiennent compte :

- ✓ de l'évolution mécanique des rémunérations de 33 agents en poste actuellement liée aux avancements d'échelon et/ou de grade
- ✓ de la revalorisation de la cotisation pour la CNRACL passant de 31,65 % à 34,65 %
- ✓ de la rémunération d'un deuxième poste de secrétariat pour une année complète, de deux agents polyvalents pour la régie des services techniques arrivant à partir de fin mai, d'une Responsable Ressources Humaines sur 6 mois
- ✓ de la rémunération de deux apprentis : un en communication pour une année complète et un en environnement pour 8 mois
- ✓ De la gratification pour quatre stagiaires sur des durées variant de 3 à 6 mois dans les domaines suivants :
 - Appui à la stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse
 - Vulgarisation du plan local de l'habitat – conception du guide de l'habitat agile et pédagogique
 - Animations scolaires et sensibilisation à l'environnement
 - Réalisation d'un arbre décisionnel permettant d'identifier les procédures réglementaires et environnementales applicables aux projets d'aménagement du territoire
- ✓ De la rémunération d'un.e animateur.ice ambassadeur.ice de l'environnement pour un contrat saisonnier de 3 mois

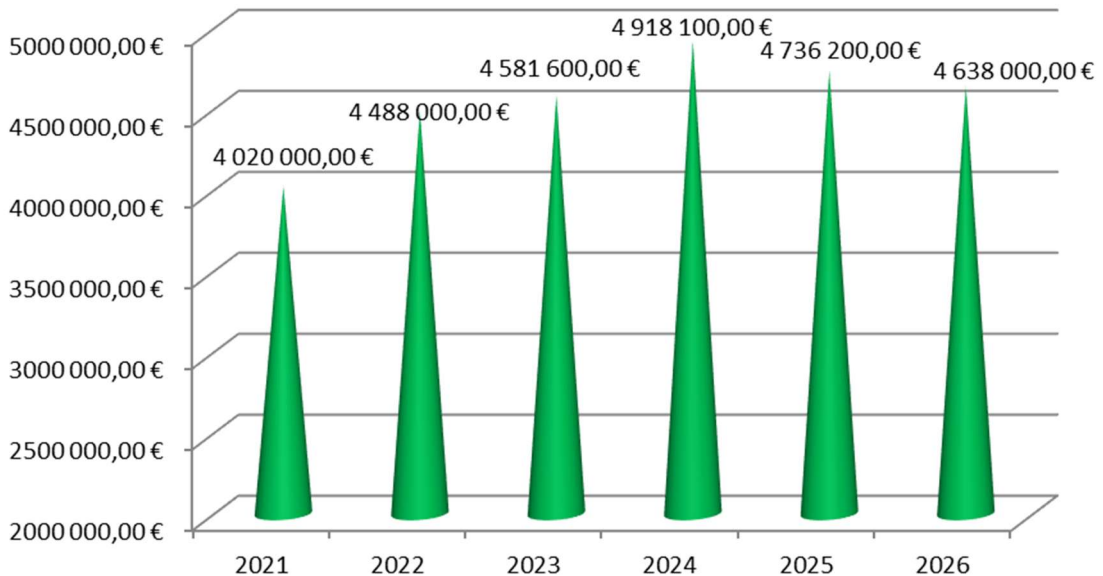
012 - Charges de personnel



▪ Chapitre 014 – atténuation de produits

Ce chapitre représente 24.05 % des dépenses de la section de fonctionnement. C'est le deuxième poste de dépenses réelles de fonctionnement. L'enveloppe budgétaire diminue (-2,07 %) par rapport à 2025.

014 - Atténuations de produits



Il concerne :

- ✓ Les attributions de compensations (AC) positives pour quatre communes : Biscarrosse, Gastes, Parentis-en-Born, Ychoux pour un montant total de 2 072 000,00 €. Aucun transfert de compétence impactant les attributions de compensations n'a été opéré dans le courant de l'année 2025. De plus, aucun transfert de voirie n'a été effectué. Au regard de ces éléments, les attributions de compensation 2026 restent identiques à celles de 2025, validées par la CLECT du 24 février 2026.
- ✓ Les dotations de solidarité communautaire (DSC) versées aux communes s'établissent pour 762 000 € contre 769 000 € en 2025. Les DSC fluctuent en raison de l'impact des annuités des voies nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
 Le 05/05/2026 à 17h03
 Date de télétransmission : 05/05/2026
 Date de réception préfecture : 05/05/2026

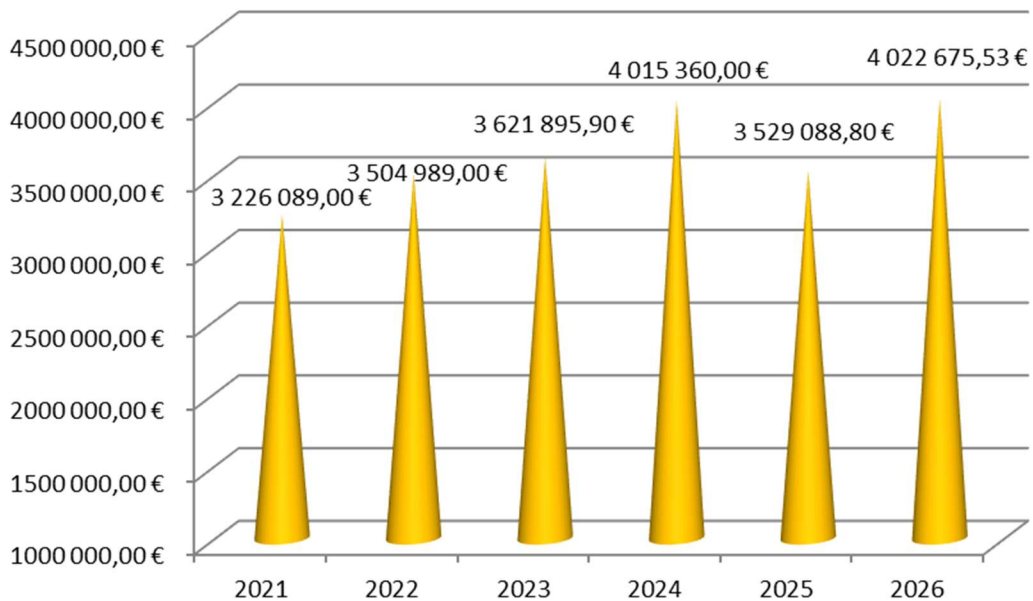
- ✓ Le fonds national de garantie individuel des recettes (FNGIR) reste identique à 2025 pour 1 350 000 €.
- ✓ Le versement relatif au fonds de péréquation intercommunale de recettes fiscales (FPIC) a été porté à 250 000 €, identique à 2025.
- ✓ Le reversement de participations concerne le bail commercial établi entre la commune de Biscarrosse et la SCI Hautes Rives pour la parcelle BL4 ne rentrant pas dans le cadre de compétence de la communauté de communes pour un montant de 4 000 €.
- ✓ Le reversement des taxes additionnelles de la taxe de séjour suivantes :
 - 10,00 % auprès du conseil départemental des Landes pour 44 000 €
 - 34,00 % à la société Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest pour 156 000 €

Libellé	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
Reversement de fiscalité	144 206,59 €	109 472,00 €	115 271,00 €	- €	- €
Reversement participations	2 509,72 €	2 509,72 €	2 509,72 €	3 038,95 €	4 000,00 €
Attributions de compensations	2 115 971,44 €	2 115 971,44 €	2 089 199,44 €	2 071 961,94 €	2 072 000,00 €
Dotation de solidarité	594 285,68 €	747 519,39 €	800 235,22 €	795 783,08 €	762 000,00 €
Reversement FNGIR	1 346 911,00 €	1 346 911,00 €	1 346 911,00 €	1 346 911,00 €	1 350 000,00 €
FPIC	165 294,00 €	206 978,00 €	171 662,00 €	163 064,00 €	250 000,00 €
Reversement taxes additionnelles TS	34 664,13 €	- €	313 635,09 €	220 229,25 €	200 000,00 €
TOTAL	4 403 842,56 €	4 529 361,55 €	4 839 423,47 €	4 600 988,22 €	4 638 000,00 €

▪ **Chapitre 65 – autres charges de gestion courante**

Ce chapitre concerne toutes les dépenses liées au financement des budgets annexes, au versement des indemnités aux élus et les charges associées, aux contributions auprès des établissements publics (AML, Pays LNCA, GIP Littoral, SO'XL, Sydec, EPFL, syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born, syndicat mixte SCOT du Born) ainsi qu'aux subventions versées aux associations.

65 - Autres charges de gestion courante



Les prévisions de ce chapitre budgétaire sont en hausse de 13,87 % par rapport aux prévisions 2025 et représentent 20.86 % des dépenses de la section de fonctionnement. C'est le troisième poste de dépenses réelles de la section. Ces prévisions tiennent compte notamment :

- ✓ Du financement brut assuré auprès du CIAS des Grands Lacs pour un montant sollicité de 1 264 610 € intégrant l'habitat inclusif
- ✓ Du financement des déficits des budgets annexes pour un montant total de 602 120 € : aéroport pour 334 100 € - gestion des rivières pour 146 500 € - redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour 121 520 €
- ✓ De la cotisation auprès de l'EPFL au titre de la moyenne sur les trois dernières années des droits de mutations perçus par les communes pour un montant de 185 000 €
- ✓ du financement versé aux bailleurs sociaux pour la production de logements locatifs (88 logements) pour un montant de 120 000 €
- ✓ De la contribution au syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born pour un montant de 95 000 €
- ✓ De la cotisation auprès du SCOT du Born pour 71 000 €
- ✓ de la participation au transport à la demande Lakéo pour 65 000 €
- ✓ du versement à la commune de Biscarrosse d'une participation de 50 000 € au village saisonnier à Biscarrosse plage
- ✓ du fonds de soutien aux entreprises pour 50 000 €
- ✓ De la contribution à Géolandes pour 41 000 €
- ✓ Pour la première année et afin de répondre aux besoins de logement permanent, des aides versées au titre des logements locatifs et de la conversion des résidences secondaires en résidences principales pour 25 000 €

Organismes publics	contribution sollicitée pour 2025	contribution sollicitée pour 2026	Différence
- AMPA	50,00 €	50,00 €	- €
- Esprit du Sud	100,00 €	100,00 €	- €
- GRAPE	- €	500,00 €	500,00 €
- ADACL	546,00 €	550,00 €	4,00 €
- Conseil départemental (occupation du domaine public)	550,00 €	550,00 €	- €
- centre ville en mouvement	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
- salon bien être animal	1 000,00 €	- €	- 1 000,00 €
- chambre des métiers	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
- ALPI	2 280,00 €	3 000,00 €	720,00 €
- Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	1 800,00 €	1 800,00 €	- €
- Biscalab	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
- ATMO (qualité de l'air) pour 2024 et 2025	7 500,00 €	4 800,00 €	- 2 700,00 €
- ADIE	4 000,00 €	4 000,00 €	- €
- salon de l'habitat des Grands Lacs	5 000,00 €	2 500,00 €	- 2 500,00 €
- Association des maires des Landes	6 300,00 €	6 500,00 €	200,00 €
- Landes attractivité (ex CDT)	9 000,00 €	9 100,00 €	100,00 €
- GIP Littoral	10 000,00 €	10 000,00 €	- €
- Conseil Régional (ligne 46 SO XL)	17 000,00 €	17 000,00 €	- €
- Lakéo (transport à la demande)	- €	65 000,00 €	65 000,00 €
- Village saisonniers - Biscarrosse	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
- Précoreno	35 539,00 €	16 000,00 €	- 19 539,00 €
- SYDEC	60 500,00 €	54 100,00 €	- 6 400,00 €
- Pays Landes Nature Côte d'Argent	118 040,00 €	129 249,00 €	11 209,00 €
- SM bassin versant des lacs du Born	156 000,00 €	95 000,00 €	- 61 000,00 €
- CIAS des Grands Lacs	1 224 620,00 €	1 264 610,00 €	39 990,00 €
Total	1 662 325,00 €	1 739 409,00 €	77 084,00 €

En ce qui concerne les subventions versées aux associations, elles se déclinent de la façon suivante :

Associations concernées	subvention attribuée pour 2025	subvention attribuée pour 2026	Différence
- association Paloume (1)	900,00 €	900,00 €	- €
- Conservatoire des races d'Aquitaine (2)	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
- Bisca refuge	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
- Association Bisca Chats	2 500,00 €	2 500,00 €	- €
- CIDFF (3)	2 723,00 €	3 500,00 €	777,00 €
- commune de Biscarrosse - RIH (4)	3 500,00 €	- €	- 3 500,00 €
- Réseau partagé	4 000,00 €	4 000,00 €	- €
- Chez les Landais	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
- Fréquence Grands Lacs	6 000,00 €	6 000,00 €	- €
- Landes insertion mobilité (5)	6 258,80 €	6 258,80 €	- €
- Adil 40	7 402,00 €	7 533,00 €	131,00 €
- Initiative Landes	12 000,00 €	10 000,00 €	- 2 000,00 €
- AET (6)	10 000,00 €	10 000,00 €	- €
- ACGELB	12 500,00 €	12 500,00 €	- €
- C.I.G.L.	15 000,00 €	15 000,00 €	- €
- Mission locale des Landes	30 000,00 €	31 104,73 €	1 104,73 €
- Office de tourisme des Grands Lacs	850 000,00 €	880 000,00 €	30 000,00 €
Total	967 283,80 €	998 796,53 €	31 512,73 €

(1) association Paloume (centre de soins de la faune sauvage) basée à Pouydesseaux
(2) conservatoire de la race d'Aquitaine pour la préservation de l'abeille noire

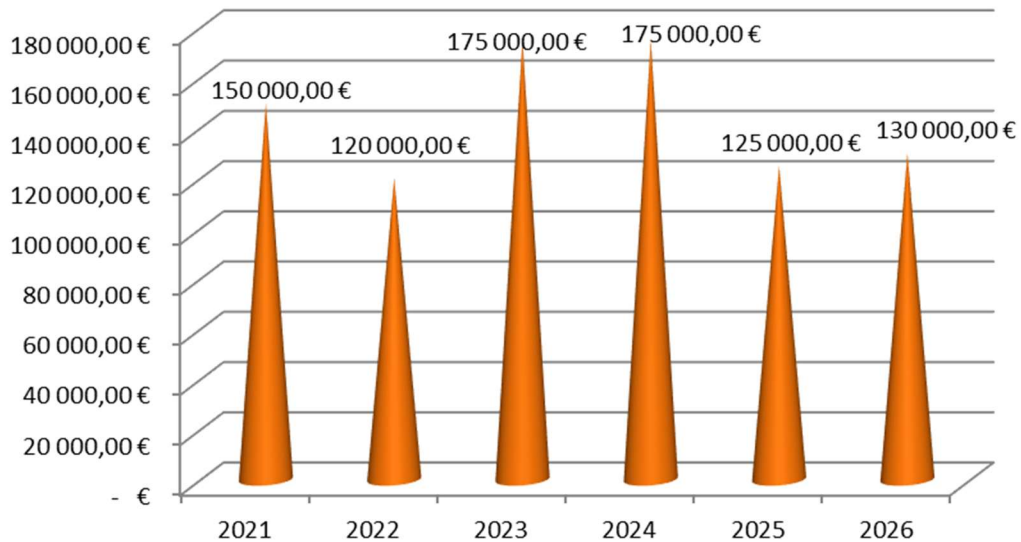
Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

- (3) Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
- (4) commune de Biscarrosse : participation au rassemblement international des hydravions
- (5) Landes Insertion mobilité : garage solidaire visant à permettre de la mobilité aux personnes privées d'autonomie.
- (6) Association Entr'Aide au Travail du Born : accompagnement social et professionnel des personnes sans emploi

▪ **Chapitre 66 : charges financières**

Les prévisions de ce chapitre restent pratiquement identiques par rapport à celles de 2025. Ce chapitre représente 0,67 % des dépenses de fonctionnement.

66 - Charges financières



▪ **Chapitre 67 : charges exceptionnelles**

Les prévisions de ce chapitre sont en hausse par rapport à celles de 2025 (150 000 € contre 500 € en 2025). Ces crédits permettront d'annuler des écritures effectuées en 2025 au titre de la taxe de séjour et de la redevance des mines (versée à tort à la communauté de communes en 2025 et reversée en 2026 aux communes concernées pour un montant total de 139 933 €), comme suit :

- ✓ 118 514 € : Parentis-en-Born
- ✓ 15 656 € : Gastes
- ✓ 4 062 € : Ychoux
- ✓ 1 701 € : Biscarrosse

▪ **Chapitre 68 : dotations aux provisions**

Ce chapitre est relatif aux dépréciations sur créances. En effet, il convient de provisionner des créances douteuses, à minima 15 % des créances de plus de deux ans. Pour cette année, elles ont été estimées à 20 000 €.

▪ **Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections**

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements pour 280 000 €. Il trouve son pendant en recettes d'investissement.

▪ **Chapitre 023 : virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement**

Le virement en faveur de la section d'investissement s'élève à 4 942 869,79 €, contre 4 892 538,40 € en 2025, soit une augmentation de 50 331,39 € (+ 1,03 %).

- ✓ La capacité d'autofinancement (CAF) brute (excédent de ressources dégagé par la communauté au niveau de la section de fonctionnement) pourra être utilisée notamment pour rembourser les emprunts. Dans le secteur des collectivités locales, la

Document communiqué en vertu de l'article 1040-1 du Code de procédure civile.
040-244000873-20260428-2026-077-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

CAF brute doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital de l'année des emprunts antérieurement souscrits.

- ✓ La CAF nette (CAF brute – remboursement en capital d'emprunts) se porte à 4 292 869.79 € contre 3 992 538,40 € en 2025. Elle permettra d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement.

2. Section d'investissement

La section d'investissement totalise 17 057 530.29 € et représente 46,93 % du budget total.

2.1. Les restes à réaliser 2025 reportés sur l'exercice 2026

Les restes à réaliser arrêtés lors du compte financier unique 2025 s'établissent comme suit :

Libellé		Dépenses	Recettes
Pistes cyclables		26 430,00 €	
Ychoux	Aménagement Vieux Bourg	13 080,00 €	
	Aménagement PC	13 350,00 €	
Voies nouvelles		885 869,62 €	
Biscarrosse	Rues Judée/Hébrard	113 397,59 €	
	Latécoère	585 973,38 €	
	Voie verte rond point Nord	572,53 €	
Ychoux	Rue du Vieux Bourg	2 280,00 €	
Parentis-en-Born	Brémontier	39 465,00 €	
	Aménagement fenêtre lacustre	23 686,03 €	
	Aménagement centre ville	49 739,10 €	
	Parking du lycée	70 755,99 €	
Renforcement voirie 2025		51 378,60 €	
Biscarrosse	Rue Marcet	51 378,60 €	
Opérations sous mandat		478 431,25 €	
Biscarrosse	rond point Nord	449 623,25 €	
Biscarrosse	parking école de musique/imp. M. Moine	28 808,00 €	
Aménagements divers		1 332 430,12 €	
	Bâtiment CIAS - Biscarrosse	6 291,43 €	
	Postes PMR	40 944,00 €	
	Création itinéraires cyclables Sanguinet	18 570,00 €	
	Aire accueil GDV Bisca et Sanguinet	559 680,52 €	
	Equipements services	96 825,76 €	
	ZAC Quartier gare Ychoux	59 130,00 €	
	Siège centre administratif	23 051,04 €	
	Pôle aéronautique	293 534,54 €	
	Maison de l'eau et environnement	33 091,83 €	
	Gestion du trait de côte	201 311,00 €	
RECETTES			
Opérations sous mandat			478 431,25 €
Biscarrosse	rond point nord		449 623,25 €
Biscarrosse	parking école de musique/imp. M. Moine		28 808,00 €
TOTAL		2 774 539,59 €	478 431,25 €

2.2. Les ouvertures de crédits 2026

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant
26	266	Participations et créances rattachées à des participations	participation à la SEM TEPOS de la Haute Lande (Société d'Economie Mixte)	65 000,00 €
0303	21838	Equipements services	matériel informatique	3 000,00 €
0704	2181	Installations générales	réhabilitation local aire GDV Parentis	10 000,00 €
1807	2317	Déchets venaison	plateforme Luë	50 000,00 €
1903	2317	Gestion trait de côte	travaux reprofilage dune et rechargements	593 000,00 €
2203	2317	Pôle aéronautique	maîtrise d'œuvre	200 000,00 €
2204	2317	VN Latécoère/Bréguet - Biscarrosse	passerelle	232 800,00 €
2414	2317	Maison eau / environnement	études connexes	30 000,00 €
2516	2317	Création itinéraires cyclables Sanguinet	études et travaux	348 200,00 €
2601	2317	Programme voirie 2026	travaux aménagement	400 000,00 €
2602	2317	Programme pistes cyclables 2026	détection des réseaux et études géotechnique	200 000,00 €
2608	2317	PCN Avenue et Lotissement du Golf Biscarrosse	études	40 000,00 €
2608	2317	Fenêtre Lacustre Ychoux	maîtrise d'œuvre	30 000,00 €
2609	2317	Aménagement front de mer	travaux	260 000,00 €
TOTAL				2 462 000,00 €

2.3. Les ressources d'investissement

Elles s'établissent comme suit :

Chapitre	Recettes	BP 2025 (y compris RAR)	CFU 2025	BP 2026 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
10	Dotations et fonds propres	5 056 996,14 €	4 220 309,30 €	3 462 499,04 €	-31,53 %	20,30 %
13	Subventions d'investissement	298 555,00 €	261 533,90 €	2 254 200,00 €	655,04 %	13,22 %
16	Emprunts et dettes	2 556 016,60 €	2 000 000,00 €	5 189 530,21 €	103,03 %	30,42 %
021	Virement de la section de fonctionnement	4 892 538,40 €	- €	4 942 869,79 €	1,03 %	28,98 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 100,00 €	258 697,26 €	280 000,00 €	8,07 %	1,64 %
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	28 918,09 €	100 000,00 €	0,00 %	0,59 %
45	Opérations sous mandat	1 651 200,00 €	120 600,45 €	828 431,25 €	-49,83 %	4,86 %
TOTAL		14 814 406,14 €	6 890 059,00 €	17 057 530,29 €	15,14 %	100,00 %

▪ Chapitre 10 – dotations et fonds propres

Ce chapitre budgétaire représente 20,30 % des recettes d'investissement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- ✓ Compte 1068 : l'affectation en investissement du résultat de fonctionnement 2025 s'élève à 3 777 499,04 contre 3 431 096,14 € en 2024 (soit +9,61 %).

Accusé de réception
04/24/000879-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception : 05/05/2026

- ✓ Compte 10222 : le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) s'inscrit pour 85 000 €. Il s'agit uniquement du solde du FCTVA concernant des travaux 2025. Comme évoqué en recettes de fonctionnement, la modification des modalités de versement du fonds concerne également les dépenses d'investissement. Dans une logique d'harmonisation et de simplification, le calendrier de versement du FCTVA aux établissements publics de coopération intercommunale est ainsi rétabli l'année suivant la dépense d'investissement.

▪ **Chapitre 13 – subventions d'investissement**

Ce chapitre budgétaire représente 13,22 % des recettes d'investissement. Cela concerne les subventions attendues par les financeurs ci-après au titre des opérations suivantes :

- ✓ la stratégie locale de gestion de la bande côtière pour 1 196 000 € (941 000 € par le FEDER, 196 000 € par la Région et 59 000 € par le Département).
- ✓ Le financement de la commune de Biscarrosse dans le cadre des travaux Voie Nouvelle Latécoère (850 000 €) et des travaux d'aménagement du Front de mer (65 000 €).
- ✓ L'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), concernant les travaux du pôle aéronautique pour 143 200 € (acompte de 30 %).

▪ **Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés**

Ce chapitre représente 30,42 % des recettes d'investissement.

Dans le courant de l'année 2026, il est prévu un recours à l'emprunt à hauteur de 5 189 530,21 € pour financer une partie des opérations d'investissements de l'année. Ce montant est à relativiser au regard du FCTVA à percevoir en 2027 et estimé à 2 333 224 €. Si la totalité de l'emprunt est réalisée, l'encours de la dette s'établirait à 9 182 910,30 € au 31 décembre 2026 contre 4 637 025,65 € au 31 décembre 2025.

▪ **Chapitre 45 – opérations sous mandat pour compte de tiers**

Ce chapitre représente 4.86 % des recettes d'investissement.

Il est prévu de réaliser des travaux de voirie sur le rond-point nord et parking de l'école de musique / impasse Marcel Moine à Biscarrosse pour un montant total de 828 431,21 € (478 431,25 € en restes à réaliser et 350 000 € en nouveaux crédits).

▪ **Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement**

Le virement de la section de fonctionnement en faveur de la section d'investissement s'élève à 4 942 869,79 €. Ce chapitre est le pendant du chapitre 023 en section de fonctionnement.

▪ **Chapitre 040 – opérations d'ordre :**

Il s'agit des amortissements des biens et du transfert de valeur comptable pour 280 000 €. Ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

▪ **Chapitre 041 – opérations patrimoniales**

Il s'agit des écritures comptables relatives aux avances forfaitaires accordées aux entreprises dans le cadre de marché public. Ce montant de 100 000,00 € trouve son pendant en dépenses d'investissement.

2.4. Les emplois d'investissement

Les dépenses d'investissement tiennent compte des restes à réaliser précédemment évoqués. Elles se décomposent de la façon suivante :

Chapitre	Dépenses	BP 2025 (y compris RAR)	CFU 2025	BP 2026 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	2 432 839,14 €	- €	1 081 390,70 €	-55,55 %	6,34 %
13	Remboursement subvention ADEME	- €	- €	10 700,00 €	100,00 %	0,06 %
16	Emprunts et dettes	1 020 600,00 €	836 479,27 €	650 000,00 €	-36,31 %	3,81 %
20 à 23	Opérations d'équipements	9 509 767,00 €	4 551 748,75 €	14 223 508,34 €	49,57 %	83,39 %
26	Participations et créances rattachées à des participations	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	0,00 %	0,59 %
27	Remboursement EPFL	- €	- €	63 500,00 €	100,00 %	0,37 %
45	Opérations pour le compte de tiers	1 651 200,00 €	121 464,45 €	828 431,25 €	-49,83 %	4,86 %
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	28 918,09 €	100 000,00 €	0,00 %	0,59 %
TOTAL		14 814 406,14 €	5 538 610,56 €	17 057 530,29 €	15,14 %	100,00 %

✓ **Chapitre 001 : résultat reporté N-1**

Ce chapitre est à rapprocher du compte 1068 (3 377 499.04 €) qui couvre en totalité le résultat de clôture déficitaire de 2025 de 1 081 390.70 €.

✓ **Chapitre 16 : emprunts et dettes**

Ce chapitre totalise 650 000,00 € de remboursements de capital d'emprunts et représente 3.81 % des dépenses d'investissement. Cette ligne ne tient pas compte des annuités des nouveaux emprunts qui pourraient être réalisés dans le courant de l'exercice 2026.

✓ **Chapitre 13 : subventions**

Ce chapitre prévoit le remboursement à l'ADEME d'un montant de 10 668 €. En effet, à la suite de l'abandon du projet de recyclerie porté par la Communauté de Communes des Grands Lacs, l'aide financière partiellement versée par l'ADEME au titre des études de faisabilité doit être restituée, conformément aux engagements conventionnels.

✓ **Chapitre 20 à 23 : opérations d'équipements**

Ce chapitre totalise 14 223 508.34 € et représente 83.39 % des dépenses d'investissement. L'enveloppe est supérieure de 49.57 % par rapport à la prévision budgétaire 2025. La plupart des dépenses d'opérations d'investissement ont été définies lors du débat d'orientation budgétaire présenté en conseil communautaire du 10 mars 2026.

Les opérations d'investissement proposées sont les suivantes :

Opération concernée	Détail	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Montant total
0303 - équipements services	mobilier, matériel de bureau et informatique	96 825,76 €	229 400,00 €	326 225,76 €
	acquisition véhicules			
	acquisition de matériels et outillages			
	remorque vélos pour patrouillage			
0404 - aires passages GDV Bisca / Sanguinet	aire de Biscarrosse : travaux installation temporaire, augmentation de la puissance	559 680,52 €	115 000,00 €	674 680,52 €
	aire de Biscarrosse : fonds bois			

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

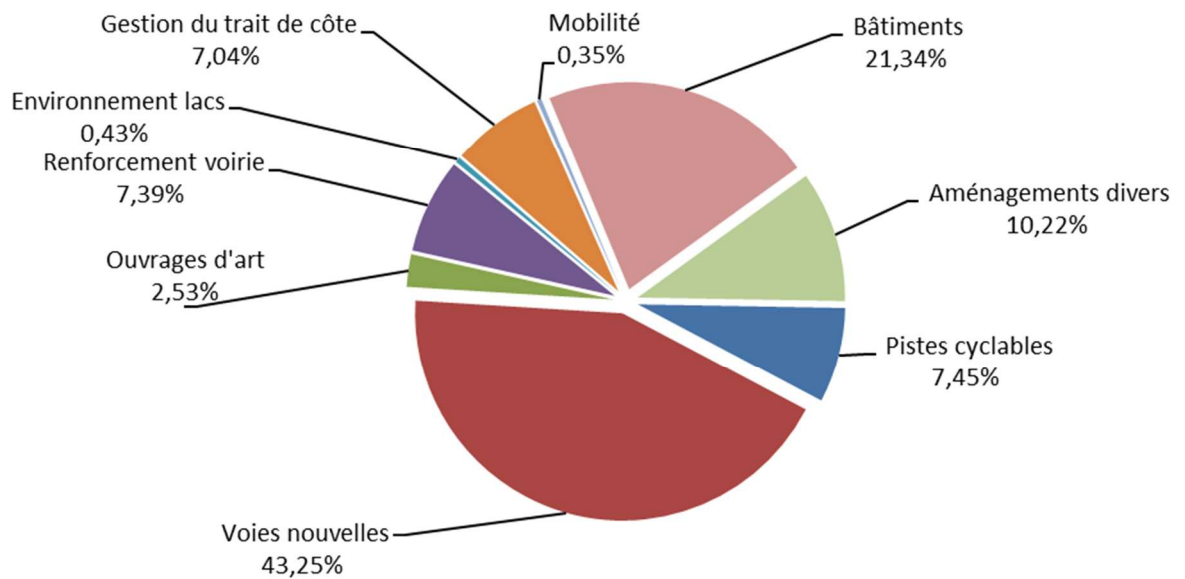
Opération concernée	Détail	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Montant total
0704 - aire accueil GDV Parentis	portes du local	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
1705 - Plan plage convention Géolandes	Parentis-en-Born : travaux d'aménagement abords lac	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
	Sanguinet : moe aménagement abords lac			
	Ychoux : maîtrise d'œuvre retenue des forges			
1803 - Aménagements siège centre administratif - Parentis	salle René Labat	23 051,04 €	160 000,00 €	183 051,04 €
	rénovation énergétique			
	réhabilitation du puits canadien			
1804 - Aménagements bâtiment CIAS - Biscarrosse	réhabilitation électrique	6 291,43 €	10 000,00 €	16 291,43 €
1807 - Déchets de venaison	local Luë	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
1903 - Gestion trait de côte	travaux de rechargement	201 311,00 €	800 000,00 €	1 001 311,00 €
	reprofilage dune nord			
	études des nappes de la dune			
	mesures et suivis bathymétriques			
	action projet 2025-2027			
	prestations écologie levés et suivis drone			
2103 - VN Aménagement fenêtre lacustre -	travaux d'aménagement	23 686,03 €	- €	23 686,03 €
2104 - VN Aménagement centre ville - Parentis	mission maîtrise d'œuvre et requalification rue du Puntet et parking	49 739,10 €	- €	49 739,10 €
2106 - VN Judée/Hébrard - Biscarrosse	éclairage, travaux tranche 2 et 3	113 397,59 €	- €	113 397,59 €
2203 - Pôle aéronautique	mission maîtrise d'œuvre	293 534,54 €	2 000 000,00 €	2 293 534,54 €
	études géotechniques avant projet			
	travaux de construction			
2204 - VN Latécoère - Biscarrosse	maîtrise d'œuvre et travaux	585 973,38 €	1 900 000,00 €	2 485 973,38 €
2407 - VN Parking Lycée - Parentis	études et travaux (tranche 2)	70 755,99 €	- €	70 755,99 €
2413 - VN Voie vert rond point nord - Biscarrosse	travaux	572,53 €	- €	572,53 €
2414 - maison de l'eau et de l'environnement	maîtrise d'œuvre études, travaux, équipements	33 091,83 €	510 000,00 €	543 091,83 €
2415 - VN Brémontier - Parentis	travaux tranche 2 et 3	39 465,00 €	3 000 000,00 €	3 039 465,00 €
2501 - programme voirie 2025	solde travaux 2025	51 378,60 €	- €	51 378,60 €
2502 - programme pistes cyclables 2025	solde travaux 2025	26 430,00 €	- €	26 430,00 €
2505 - VN Rue Lamartine - Parentis	études	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
2506 - création ZAC quartier gare - Ychoux	études	59 130,00 €	- €	59 130,00 €
2507 - VN rue du vieux bourg - Ychoux	travaux réaménagement	2 280,00 €	270 000,00 €	272 280,00 €
2509 - Système relais interlacs	déploiement SIRIL	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
2510 - aires de covoiturage	équipement zones existantes	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
2511 - écluse de Navarrosse	mise sécurité et aménagements pontons	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
2512 - postes PMR	aménagements	40 944,00 €	12 000,00 €	52 944,00 €

Opération concernée	Détail	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Montant total
2516 - Création itinéraires cyclables Sanguinet	travaux	18 570,00 €	350 000,00 €	368 570,00 €
2518 - Voie verte Montbron/Latécoère Biscarrosse	réhabilitation d'ouvrages	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
2601 - Programme voirie 2026	détail page suivante	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
2602 - Programme pistes cyclables 2026	détail page suivante	- €	410 000,00 €	410 000,00 €
2603 - Ouvrages d'art 2026	travaux et réaménagement	- €	360 000,00 €	360 000,00 €
2604 - Ecluse Probert / Taffarde Sainte Eulalie	sécurisation	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
2605 - Aménagement fenêtre lacustre Sanguinet	maîtrise d'œuvre	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
2606 - PCN Biscarrosse golf	travaux	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
2607 - Aménagement centre bourg Biscarrosse	place du marché	- €	12 000,00 €	12 000,00 €
2608 - Fenêtre lacustre Ychoux	étude	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
2609 - Aménagement front de mer Biscarrosse	aménagements	- €	260 000,00 €	260 000,00 €
2610 - Fourrière animale	étude	- €	12 000,00 €	12 000,00 €
458 - opérations sous mandats	Biscarrosse	478 431,25 €	350 000,00 €	828 431,25 €
TOTAL		2 774 539,59 €	12 277 400,00 €	15 051 939,59 €

Par type de travaux :

Libellé		Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Total
Pistes cyclables		45 000,00 €	1 014 000,00 €	1 059 000,00 €
Biscarrosse	PCN Golf	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
Renforcement pistes cyclables		26 430,00 €	410 000,00 €	436 430,00 €
Création itinéraires cyclables Sanguinet		18 570,00 €	350 000,00 €	368 570,00 €
Plan plage convention Géolandes		- €	4 000,00 €	4 000,00 €
Voies nouvelles		921 313,59 €	5 230 000,00 €	6 151 313,59 €
Biscarrosse	Judée/Hébrard	113 397,59 €	- €	113 397,59 €
	Latécoère	585 973,38 €	1 900 000,00 €	2 485 973,38 €
	Voie vert rond point nord	572,53 €	- €	572,53 €
Parentis-en-Born	Centre ville	49 739,10 €	- €	49 739,10 €
	Avenue Brémontier	39 465,00 €	3 000 000,00 €	3 039 465,00 €
	Rue Lamartine	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
	Parking du lycée	70 755,99 €	- €	70 755,99 €
Ychoux	Création ZAC quartier gare	59 130,00 €	- €	59 130,00 €
	VN Rue du vieux bourg	2 280,00 €	270 000,00 €	272 280,00 €
Ouvrages d'art		- €	360 000,00 €	360 000,00 €
programme 2026		- €	360 000,00 €	360 000,00 €
Renforcement voirie		51 378,60 €	1 000 000,00 €	1 051 378,60 €
Programme voirie 2025	Biscarrosse travaux de renforcement Rue Marcet	51 378,60 €	- €	51 378,60 €
programme voirie 2026	Selon détail	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Environnement lacs		40 944,00 €	20 000,00 €	60 944,00 €
Système relais interlacs		- €	8 000,00 €	8 000,00 €
Postes personnes à mobilité réduite		40 944,00 €	12 000,00 €	52 944,00 €
Gestion du trait de côte		201 311,00 €	800 000,00 €	1 001 311,00 €
	Travaux	201 311,00 €	800 000,00 €	1 001 311,00 €
Mobilité		- €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Aire covoiturage	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
Bâtiments		355 968,84 €	2 680 000,00 €	3 035 968,84 €
	Pôle aéronautique	293 534,54 €	2 000 000,00 €	2 293 534,54 €
	Aménagement centre administratif	23 051,04 €	160 000,00 €	183 051,04 €
	Maison de l'eau et de l'environnement	33 091,83 €	510 000,00 €	543 091,83 €
	Aménagement bâtiment CIAS Biscarrosse	6 291,43 €	10 000,00 €	16 291,43 €
Aménagements divers		680 192,31 €	773 400,00 €	1 453 592,31 €
	Aire gens du voyage Biscarrosse	559 680,52 €	130 000,00 €	689 680,52 €
	Equipements services	96 825,76 €	229 400,00 €	326 225,76 €
	Aménagement front de mer	- €	260 000,00 €	260 000,00 €
	Fenêtres Lacustres (Ychoux et Sanguinet)	23 686,03 €	40 000,00 €	63 686,03 €
	Déchets de venaison		50 000,00 €	50 000,00 €
	Aménagement Biscarrosse (centre Bourg et voie verte)	- €	27 000,00 €	27 000,00 €
	Ecluses (Biscarrosse, Sainte Eulalie)	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
	Fourrière animale	- €	12 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL		2 296 108,34 €	11 927 400,00 €	14 223 508,34 €

Répartition des opérations à réaliser



- **Chapitre 26 : participations et créances rattachées à des participations**

Dans le cadre de sa démarche TEPCV (Territoire Energie Positive pour la Croissance Verte), la communauté de communes Cœur Haute Lande (CCCHL) a conçu un projet de plateforme de traitement et de valorisation d'une ressource biomasse par le biais de la société d'économie mixte (SEM) TEPOS. Lors de son assemblée délibérante du 12 octobre 2021, la communauté de communes des Grands Lacs a délibéré pour adhérer à cette SEM. De ce fait, la participation financière a été inscrite pour un montant de 100 000,00 €.

- **Chapitre 45 : opérations sous mandat pour compte de tiers**

Ce chapitre représente 4,86 % des dépenses d'investissement. Il concerne la réalisation des travaux pour le compte de la commune de Biscarrosse sur des travaux de voirie sur le rond-point nord et parking de l'école de musique / impasse Marcel Moine pour un montant total de 828 431.21 € (478 431.25 € en restes à réaliser et 350 000 € en nouveaux crédits).

PROGRAMME VOIRIE 2026

N°	Commune	Nom de la voie	Détail des travaux
1	Biscarrosse	Chemin d'en Hill	Reprise du tapis en ECF entre la fin de la poutre de rive et la Route de Sanguinet
		Allée des Mouliots	Reprise du tapis en enrobé avec traitement des purges
2	Parentis en Born	Route de la Lucate	Reprise du tapis sur la totalité en ECF
		Rue de Chatry	Reprise du tapis en enrobé
3	Sainte Eulalie en Born	Route de Mauras	Partie sens unique, uniquement, reprise du tapis en enrobé
		Rue du Ruisseau	Reprise du tapis en enrobé
4	Sanguinet	Rue de Tasta	Reprise du tapis en enrobé entre Ste Rose et Marrache et purge de racines
		Chemin de Martinot	Création de poutre de rives année N et reprise du tapis année N+1
5	Ychoux	Rue du vieux bourg	Reprise du tapis en enrobé
		Rue des Acacias	Reprise du tapis en enrobé

PROGRAMME PISTES CYCLABLES 2026

1	Biscarrosse	PC entre Rue du Tit et limite Gironde	Reprise du tapis en enrobé et purges de racines
2	Parentis en Born	PC entre Route de la Graoue et passerelle de la Pave	Reprise du tapis en enrobé et purges de racines

II - BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont au nombre de 10 et concernent :

- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- La gestion des rivières
- L'aérodrome
- L'eau potable
- L'assainissement
- La zone d'activités Altaïr à Biscarrosse
- La zone d'activités Achnar à Ychoux
- La zone d'activités Alhena à Sanguinet
- La zone d'activités Mountagnotte à Biscarrosse
- La zone d'activités La Calle à Parentis-en-Born

Le budget général finance en totalité le déficit du budget redevance d'enlèvement des ordures ménagères, de l'aérodrome ainsi que celui de la gestion des rivières.

A ce jour, les budgets annexes assujettis à la TVA sont ceux relatifs à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, l'aérodrome, les zones d'activités, l'eau potable et l'assainissement. Ces deux derniers sont des budgets annexe en régie à autonomie financière.

1. Budget annexe redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les dépenses et recettes de ce budget ne s'effectuent qu'en section de fonctionnement pour un montant de 694 376,32 €. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la perception de la redevance n'étant plus assurée par la communauté de communes, les crédits inscrits concernent le solde des redevances restant à verser au SIVOM selon la convention triennale signée en fin d'année 2024.

Ce budget sera clôturé sur l'année 2026. Un avenant la convention précitée a été acté ceci. Les restes à recouvrer évalués à ce jour à environ 1 400 000 € seront repris en totalité par le SIVOM.

▪ Les recettes de fonctionnement

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	344 376,32 €	- €	2 133 257,55 €	519,46 %	94,19 %
70	Produits des services	449 000,00 €	254 490,79 €	- €	-100,00 %	0,00 %
74	Dotations, subventions	1 750,00 €	- €	- €	-100,00 %	0,00 %
75	Autres produits de gestion	101 000,00 €	169 812,16 €	131 520,00 €	30,22 %	5,81 %
	TOTAL	896 126,32 €	424 302,95 €	2 264 777,55 €	152,73 %	100,00 %

✓ Chapitre 002 : résultat reporté N-1

Ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.

✓ Chapitre 70 – produits des services : concerne le montant des différentes redevances enregistrées par la communauté. Les montants indiquent les recettes attendues au titre des années antérieures à 2026.

✓ Chapitre 75 – autres produits de gestion : concerne le remboursement de la quote part du SIVOM concernant les produits irrécouvrables et frais bancaires.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
011	Charges à caractère général	1 000,00 €	89,59 €	- €	-100,00 %	0,00 %
014	Atténuations de produits	393 376,32 €	- 1 789 540,80 €	2 186 777,55 €	455,90 %	96,56 %
65	Autres charges de gestion courante	500 000,00 €	424 213,36 €	68 000,00 €	-86,40 %	3,00 %
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	10 000,00 €	100,00 %	0,44 %
68	Dotations aux provisions	1 750,00 €	659,57 €	- €	-100,00 %	0,00 %
TOTAL		896 126,32 €	- 1 364 578,28 €	2 264 777,55 €	152,73 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général** : ce chapitre ne verra aucune inscription budgétaire, en raison de la clôture du budget cette année.
- ✓ **Chapitre 014 – atténuations de produits** : il concerne le reversement de la redevance par la communauté auprès du SIVOM.
- ✓ **Chapitre 65 – autres charges de gestion courante** : d'une part, ce chapitre recense les produits irrécouvrables estimés à 68 000,00 €.
- ✓ **Chapitre 67 – charges exceptionnelles** : Ces crédits permettront d'annuler des écritures effectuées avant 2025.

2. Budget annexe gestion des rivières

Ce budget vise à être clôturé à l'extinction des emprunts, à savoir en 2026.

La section de fonctionnement s'élève à 146 299.75 €.

▪ **Les recettes de fonctionnement**

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
013	Atténuations de charges	1 262,00 €	1 262,69 €	- €	-100,00 %	0,00 %
74	Dotations et subventions	151 483,76 €	1 779,90 €	- €	-100,00 %	0,00 %
75	Autres produits de gestion	- €	- €	146 299,75 €	100,00 %	100,00 %
TOTAL		152 745,76 €	3 042,59 €	146 299,75 €	-4,22 %	100,00 %

✓ **Chapitre 75 – autres produits de gestion**

Ce chapitre prend en compte de la prise en charge du déficit par le budget général de la communauté des Grands Lacs à hauteur de 146 299.75 €

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité de la section
002	Déficit antérieur reporté N-1	12 399,90 €	- €	40 125,26 €	223,59 %	27,43 %
66	Charges financières	1 000,00 €	818,08 €	250,00 €	-75,00 %	0,17 %
67	Charges exceptionnelles	22 212,00 €	22 212,00 €	- €	-100,00 %	0,00 %
023	Virement à la section d'investissement	109 388,86 €	- €	97 524,49 €	-10,85 %	66,66 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 545,00 €	7 737,87 €	8 400,00 €	11,33 %	5,74 %
TOTAL		152 545,76 €	30 767,95 €	146 299,75 €	-4,09 %	100,00 %

✓ **Chapitre 002 : résultat reporté N-1**

Ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.

✓ **Chapitre 66 – charges financières** : il s'agit des intérêts d'emprunts de l'année.

✓ **Chapitre 023 – virement à la section d'investissement** : 97 524.49 € couvrent le remboursement en capital des emprunts.

✓ **Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre concerne les dotations aux amortissements. Il trouve son pendant en recettes d'investissement.

La section d'investissement s'élève à 105 924.49 €.

▪ **Les ressources d'investissement**

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
10	Dotations et fonds propres	- €	7 629,93 €	- €	0,00 %	0,00 %
021	Virement de la section d'investissement	109 388,86 €	- €	97 524,49 €	-10,85 %	92,07 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 745,00 €	7 737,87 €	8 400,00 €	8,46 %	7,93 %
TOTAL		117 133,86 €	15 367,80 €	105 924,49 €	-9,57 %	100,00 %

✓ **Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement** : 97 524.49 € pour assurer le remboursement en capital des emprunts ainsi que le déficit reporté.

✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transferts entre sections** : amortissements des biens pour 8 400 €.

▪ **Les emplois d'investissement**

Les emplois d'investissement sont les suivants :

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	102 433,86 €	- €	101 324,49 €	-1,08 %	95,66 %
16	Emprunts et dettes	14 700,00 €	14 258,43 €	4 600,00 €	-68,71 %	4,34 %
TOTAL		117 133,86 €	14 258,43 €	105 924,49 €	-9,57 %	100,00 %

✓ **Chapitre 001 : résultat reporté N-1**

Ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.

✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : concerne le remboursement des emprunts de l'année en capital

3. Budget annexe aérodrome

La section de fonctionnement s'élève à 518 155,27 €.

▪ **Les recettes de fonctionnement**

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
013	Atténuations de charges	600,00 €	761,60 €	- €	-100,00 %	0,00 %
70	Produits des services	28 700,00 €	23 698,90 €	24 000,00 €	-16,38 %	4,63 %
74	Dotations et subventions	132 000,00 €	130 831,00 €	160 000,00 €	21,21 %	30,88 %
75	Autres produits de gestion	146 765,00 €	2,28 €	334 055,27 €	127,61 %	64,46 %
78	Reprise sur dépréciations	- €	- €	100,00 €	100,00 %	0,01 %
TOTAL		308 065,00 €	155 293,78 €	518 155,27 €	68,20 %	99,98 %

✓ **Chapitre 70 – produits de services** : il s'agit des recettes issues de la convention d'atterrissage avec l'ENAC (12 000,00 €) et des redevances liées aux AOT (12 000,00 €).

✓ **Chapitre 74 – dotations et subventions**

Ce chapitre se compose des subventions versées par :

- L'Etat au titre de la dotation générale de décentralisation (126 000,00 €)
- L'association syndicale du village aéronautique (4 000,00 €)
- Participations au titre de la fête de l'aviation 2026 (30 000 €)

✓ **Chapitre 75 – autres produits de gestion**

Ce chapitre enregistre la prise en charge du déficit par le budget général pour 334 055,27 €.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
002	Excédent N-1	- €	0,00 €	39 595,27 €	100,00 %	7,65 %
011	Charges à caractère général	163 570,00 €	103 641,88 €	285 750,00 €	74,70 %	55,16 %
012	Charges du personnel	89 660,00 €	76 771,71 €	135 400,00 €	51,01 %	26,13 %
65	Autres charges de gestion courante	20,00 €	0,95 €	3 810,00 €	18950,00 %	0,75 %
66	Charges financières	4 650,00 €	4 648,17 €	3 500,00 €	-24,73 %	0,68 %
68	Dotations aux provisions	100,00 €	- €	100,00 €	0,00 %	0,02 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 065,00 €	9 826,34 €	15 000,00 €	24,33 %	2,88 %
023	Virement à la section d'investissement	38 000,00 €	- €	35 000,00 €	-7,89 %	6,75 %
TOTAL		308 065,00 €	194 889,05 €	518 155,27 €	68,20 %	92,36 %

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général** : ce chapitre est en hausse de 74,70 % notamment en raison de l'organisation de la fête de l'aviation.

Sont inscrites principalement les dépenses liées à :

- L'organisation de la fête de l'aviation à hauteur de 102 000 €.
- La maintenance pour 77 800,00 € liée à celle du balisage, le contrôle du système permettant une aide visuelle à l'atterrissage, du groupe électrogène, du service météo
- les Études pour 12 300,00 € incluant l'accompagnement au développement de l'aérodrome
- L'entretien des terrains et du bâtiment de l'ENAC pour 9 000,00 €
- L'électricité liée au balisage pour 11 000,00 €
- les services extérieurs pour 13 000,00 € intégrant la formation de l'agent rattaché à ce budget

✓ **Chapitre 012 – charges du personnel** : ce chapitre augmente de 51.01 % en raison de l'évolution mécanique de la masse salariale de l'agent en poste ainsi que la rémunération du poste de Responsable de développement de l'aérodrome sur une année complète.

✓ **Chapitre 65 – autres charges de gestion** : il s'agit des crédits nécessaires au prélèvement à la source.

✓ **Chapitre 66 – charges financières** : il s'agit des intérêts d'emprunts de l'année

✓ **Chapitre 68 : dotations aux provisions**

Ce chapitre est relatif aux dépréciations sur créances. En effet, il convient de provisionner des créances douteuses, à minima 15 % des créances de plus de deux ans. Pour cette année, elles ont été estimées à 100,00 €.

✓ **Chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre concerne les dotations aux amortissements. Il trouve son pendant en recette.

✓ **Chapitre 023 – virement à la section d'investissement** : 35 000,00 € couvrent le remboursement en capital des emprunts.

La section d'investissement s'élève à 2 917 032.88 €.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

▪ **Les restes à réaliser 2025**

Opération	détail	Dépenses
21735	Installations générales	980,00 €
2401	Constructions hangars	1 840,00 €
2402	Allongement des pistes	98 450,00 €
Total		101 270,00 €

▪ **Les ouvertures de crédits 2026**

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant
2402	2315	Allongement piste	travaux de clôtures	210 000,00 €
TOTAL				210 000,00 €

▪ **Les ressources d'investissement**

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	2 096 240,27 €	- €	2 867 032,88 €	36,77 %	98,29 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 065,00 €	9 826,34 €	15 000,00 €	24,33 %	0,51 %
021	Virement de la section de fonctionnement	38 000,00 €	- €	35 000,00 €	-7,89 %	1,20 %
TOTAL		2 146 305,27 €	9 826,34 €	2 917 032,88 €	35,91 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés** : les emprunts nécessaires aux travaux ci-après.
- ✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transferts entre sections** : amortissements des biens pour 15 000 €.
- ✓ **Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement** : 35 000 € couvrent le remboursement en capital des emprunts prévu en 2026.

▪ **Les emplois d'investissement**

Le détail des emplois d'investissement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025 (y compris RAR)	CA 2025	BP 2026 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	159 890,27 €	- €	535 762,88 €	235,08 %	18,37 %
16	Emprunts et dettes	41 000,00 €	37 456,37 €	35 000,00 €	-14,63 %	1,20 %
20 à 23	Opérations d'équipements	16 705,00 €	15 716,58 €	980,00 €	-94,13 %	0,03 %
2401	Constructions hangars	800 000,00 €	14 620,00 €	1 241 840,00 €	55,23 %	42,57 %
2402	Allongement piste	392 500,00 €	213 136,00 €	148 450,00 €	-62,18 %	5,09 %
2501	Acquisitions foncières	736 210,00 €	3 500,00 €	735 000,00 €	-0,16 %	25,20 %
2601	Plateforme	- €	- €	220 000,00 €	0,00 %	7,54 %
TOTAL		2 146 305,27 €	284 428,95 €	2 917 032,88 €	35,91 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 001 - résultat reporté N-1** : ce chapitre concerne le déficit de l'exercice précédent.
- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : il s'agit du remboursement en capital des emprunts de l'année.
- ✓ **Chapitre 2401 – construction hangar** : il s'agit du hangar pour l'aéroclub ainsi que la réhabilitation totale des hangars basés sur la plateforme. La dépense de 1 241 840 € tient compte des restes à réaliser pour 1 840 € ainsi que de nouveaux crédits (1 240 000 €)
- ✓ **Chapitre 2402 – allongement de la piste** : la dépense de 148 450 € comptabilise les restes à réaliser pour 98 450 € ainsi que de nouveaux crédits (50 000 €) relatif au dossier environnemental
- ✓ **Chapitre 2501 – acquisitions foncières** : la dépense de 735 000 € prévoit de l'acquisition de terrain et bâtiments appartenant à l'ENAC
- ✓ **Chapitre 2601 – plateforme** : il s'agit des travaux de clôture pour 140 000€ ainsi que de la reprise des seuils planeurs et création de l'aire de sécurité en bout de piste pour 80 000 €

4. Budget annexe eau potable

Ce budget annexe rattaché au budget général de la communauté de communes est une régie à autonomie financière. Il est géré sous la nomenclature comptable M49. Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est assujéti à la T.V.A.. De ce fait, les sommes indiquées sont en H.T.

La section de fonctionnement s'élève à 2 851 486,00 €.

- **Les recettes de fonctionnement**

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
013	Atténuations de charges	40 200,00 €	16 148,49 €	- €	-100,00 %	0,00 %
70	Produits des services	2 743 000,00 €	2 925 829,15 €	2 813 286,00 €	2,56 %	98,66 %
75	Autres produits de gestion	2 500,00 €	2 631,46 €	2 000,00 €	-20,00 %	0,07 %
76	Produits financiers	- €	69,11 €	- €	100,00 %	0,00 %
77	Produits exceptionnels	- €	- €	15 000,00 €	100,00 %	0,53 %
747/042	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 800,00 €	16 519,00 €	21 200,00 €	26,19 %	0,74 %
TOTAL		2 802 500,00 €	2 961 197,21 €	2 851 486,00 €	1,75 %	100,00 %

✓ **Chapitre 70 – produits de services :**

Il s'agit des recettes issues :

- de la surtaxe eau ainsi que les frais de contrôle versés par le délégataire du service public pour 2 630 000,00 € (90 % au titre de 2026 et 10 % au titre de 2025)
- de la participation de la SAUR au titre de la redevance de performance 2025 (conformément à la réforme des Agences de l'eau du 1^{er} janvier 2025) pour 170 000 €
- des redevances dues par les communes dans le cadre du contrôle et entretien des hydrants pour 13 286,00 €

✓ **Chapitre 75 – autres produits de gestion :**

Ce chapitre recense les produits attendus au titre du remboursement par la COBAS des analyses effectuées sur la Gourgue pour 2 000,00 €

✓ **Chapitre 77 – produits exceptionnels :**

Ce chapitre recense les produits des remboursements inattendus et des régularisations concernant les exercices antérieurs

✓ **Chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections :** il s'agit des amortissements de subventions versées au titre des biens amortis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département et des entreprises privées (Véolia, CECA, camping les bords du Lac, ERDF). Ce chapitre trouve son pendant en dépenses d'investissement au chapitre 040.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
011	Charges à caractère général	101 500,00 €	32 414,70 €	303 600,00 €	199,11 %	10,66 %
012	Charges du personnel	132 500,00 €	129 371,22 €	211 900,00 €	59,92 %	7,43 %
65	Autres charges de gestion courante	1 610,00 €	917,72 €	600,00 €	-62,73 %	0,03 %
66	Charges financières	230 000,00 €	228 407,21 €	205 000,00 €	-10,87 %	7,19 %
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €	15 000,00 €	1400,00 %	0,53 %
68	Provisions créances	1 000,00 €	452,57 €	1 000,00 €	0,00 %	0,04 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	809 960,00 €	682 303,17 €	700 000,00 €	-13,58 %	24,54 %
023	Virement à la section d'investissement	1 524 930,00 €	- €	1 414 386,00 €	-7,25 %	49,60 %
TOTAL		2 802 500,00 €	1 073 866,59 €	2 851 486,00 €	1,75 %	100,00 %

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général** : Les dépenses de ce chapitre concernent les frais liés au fonctionnement du pôle Eau potable ainsi que les différents diagnostics et études, notamment :

- Le reversement à l'agence de l'eau au titre de la redevance de performance 2025 (conformément à la réforme des Agences de l'eau du 1er janvier 2025) pour 176 000,00 €
- Les frais d'études pour 58 000,00 € : analyses sur la Gourgue et l'Areillet à Sanguinet, assistance pour le suivi de la délégation de service public en cours, le suivi de la DSP.
- L'entretien et les réparations sur biens immobiliers pour 38 600,00 € : la mise en sécurité des sites de captages et traitement eau, remise en état de clôtures, caméra de surveillance, contrôles et entretien des hydrants.
- les prestations de service pour 10 000,00 € : cette ligne prend en compte les dépenses liées aux logiciels métiers ainsi que les formations dispensées aux agents du service (marché, suivi travaux, gestes et postures, incendie)
- les frais d'honoraires pour 4 800,00 € : convention d'honoraires d'avocats liés au recours exercé par le syndicat d'hôtellerie de plein air induit par la taxation individuelle des compteurs d'eau

✓ **Chapitre 012 – charges du personnel** : ce chapitre est supérieur à celui de 2025 (59.92 %). Cette augmentation prend en compte l'évolution salariale (charges salariales et augmentation d'indice).

De plus, une prise en charge à raison de 5 % de la rémunération et charges associées du Chargé de missions hydraulique et SIG porté par le budget général.

✓ **Chapitre 65 – autres charges de gestion** : il s'agit des crédits nécessaires au prélèvement à la source.

✓ **Chapitre 66 – charges financières** : il s'agit des intérêts d'emprunts de l'année

✓ **Chapitre 67 : charges exceptionnelles**

Les prévisions de ce chapitre permettront d'annuler éventuellement des écritures effectuées au cours des exercices précédents.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

✓ **Chapitre 68 : dotations aux provisions**

Ce chapitre est relatif aux dépréciations sur créances. En effet, il convient de provisionner des créances douteuses, à minima 15 % des créances de plus de deux ans. Pour cette année, elles ont été estimées à 1 000,00 €.

✓ **Chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre concerne les dotations aux amortissements. Il trouve son pendant en recettes d'investissement.

✓ **Chapitre 023 – virement à la section d'investissement** : 1 414 386,00 € couvrent le remboursement en capital des emprunts ainsi qu'une infime partie des travaux prévus en 2026.

La section d'investissement s'élève à 4 569 357.75 €.

▪ **Les restes à réaliser 2025 reportés sur l'exercice 2026**

Ils s'élèvent à 1 281 893.58 € en dépenses.

n° opération	nom de l'opération	détail	Dépenses
sous-total programme canalisations 2025			440 705,03 €
2501	Biscarrosse	rue des échassiers	3 806,85 €
		chemin de Navarrosse	2 453,30 €
		avenue Maurice Martin	14 480,17 €
		avenue du 14 juillet	14 780,50 €
		automatisation vanne	38 292,03 €
	Parentis-en-Born	rue coopérative	21 973,47 €
		avenue Mouliès	3 691,00 €
		avenue des Pins	12 725,00 €
	Sanguinet	rue des Bruyères	17 608,19 €
		rue de l'Arieste	176 129,70 €
		rue de la Rainette	56 160,70 €
	Gastes	Avenue Félix Ducourneau	24 422,36 €
	Sainte Eulalie en Born	Quartier Rozan	54 181,76 €
	sous-total programme canalisations 2024		
2401	Biscarrosse	chemin de navarrosse	675,00 €
		rue du Diamant	949,87 €
	Luë	route de Gaillard	5 671,93 €
	Parentis-en-Born	route du Mouquet	5 221,50 €
	Sainte Eulalie-en-Born	rue des Fougères	2 395,97 €
sous-total programme canalisations 2023			1 396,42 €
2301	Biscarrosse	Allée Checot	1 396,42 €
sous-total hors programme canalisations			824 877,86 €
2002	Usine de production d'eau potable	réfection balisage prise eau Ispe	13 500,00 €
2004	Biscarrosse - réservoir des Joncs	réhabilitation ouvrage	558 976,56 €
2008	Gestion patrimoniale	évolution bornes monétiques	7 847,56 €
		Diagnostic AEP et accès eau	120 570,00 €
		plan de gestion de sécurité	29 475,00 €
2402	Forage Parentis en Born	maîtrise d'œuvre, études et travaux	59 465,00 €
2502	Forage Luë	câble d'alimentation	1 714,11 €
2504	Lac ISPE / Cazaux	remplacement crépine	12 519,00 €
2505	Forage Sanguinet	maîtrise d'œuvre, études et travaux	20 810,63 €
TOTAL			1 281 893,58 €

▪ **Les ouvertures de crédit 2026**

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant H.T.
2008	2315	Gestion patrimoniale	étude air alimentation captage lac Ispe/Cazaux	27 000,00 €
2601	2315	Programme canalisations 2026	renouvellement réseaux Gastes, Parentis, travaux Sanguinet, Biscarrosse, Ste Eulalie	475 000,00 €
2602	2315	Forage Ste Eulalie	renouvellement échelle, trappes d'accès, cuve	6 000,00 €
TOTAL				508 000,00 €

▪ **Les ressources d'investissement**

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025 (y compris RAR)	CFU 2025	BP 20256 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
10	Dotations et fonds propres	1 603 995,28 €	1 603 995,28 €	1 887 330,62 €	17,66 %	41,30 %
13	Subventions d'investissement	37 800,00 €	39 914,67 €	- €	-100,00 %	0,00 %
16	Emprunts et dettes	1 633 770,25 €	1 300 000,00 €	567 641,12 €	-65,26 %	12,42 %
45	Opérations pour le compte de tiers	4 795,00 €	- €	- €	-100,00 %	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	809 960,00 €	682 303,17 €	700 000,00 €	-13,58 %	15,32 %
041	Opérations patrimoniales	11 000,00 €	10 927,72 €	- €	-100,00 %	0,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement	1 524 930,00 €	- €	1 414 386,00 €	-7,25 %	30,95 %
TOTAL		5 626 250,53 €	3 637 140,84 €	4 569 357,74 €	-18,79 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 10 – dotations et fonds propres** : il s'agit de l'affectation de résultat de l'année 2025 pour un montant de 1 887 330.62 € qui répond au besoin de financement des restes à réaliser.
- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés** : les emprunts nécessaires aux travaux ci-après.
- ✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement, il concerne les amortissements
- ✓ **Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement** : 1 414 386 € couvrent le remboursement en capital des emprunts.

▪ **Les emplois d'investissement**

Le détail des emplois d'investissement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	1 538 705,53 €	- €	538 264,16 €	-65,02 %	11,78 %
16	Emprunts et dettes	1 147 000,00 €	1 098 649,06 €	1 100 000,00 €	-4,10 %	24,07 %
20 à 23	Opérations d'équipements	2 907 950,00 €	1 510 603,69 €	2 909 893,58 €	0,07 %	63,68 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	15 300,00 €	16 519,00 €	21 200,00 €	38,56 %	0,46 %
041	Opérations patrimoniales	11 000,00 €	10 927,72 €	- €	-100,00 %	0,00 %
TOTAL		5 619 955,53 €	2 636 699,47 €	4 569 357,74 €	-18,69 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 001 - résultat reporté N-1** : ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.
- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : il s'agit du remboursement de l'année du capital d'emprunts.

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-077-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

- ✓ **Chapitres 20 à 23 – opérations d'équipements** : la dépense de 2 909 893.58 € se décompose de la façon suivante :

21/23	Immobilisations en cours	Restes à réaliser 2025	Nouveaux crédits	Montant total BP 2026
	2002 - Usine de production d'eau potable	13 500,00 €	75 000,00 €	88 500,00 €
	2004 - Réservoir des Joncs - Biscarrosse	558 976,56 €	13 000,00 €	571 976,56 €
	2008 - Gestion patrimoniale	157 892,56 €	60 500,00 €	218 392,56 €
	2300 - Equipements service	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
	2301 - programme canalisations 2023	1 396,42 €	- €	1 396,42 €
	2401 - programme canalisations 2024	14 914,27 €	- €	14 914,27 €
	2402 - Forage de Parentis	59 465,00 €	20 000,00 €	79 465,00 €
	2501 - programme canalisations 2025	440 705,03 €	- €	440 705,03 €
	2502 - Forage de Lûe	1 714,11 €	3 000,00 €	4 714,11 €
	2504 - Lac Ispe/Cazaux	12 519,00 €	- €	12 519,00 €
	2505 - Forage Sanguinet	20 810,63 €	- €	20 810,63 €
	2601 - Programme canalisations 2026	- €	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
	2602 - Forage Sainte Eulalie	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
	2603 - Château d'eau Sencion - Biscarrosse	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
	2604 - Pompage golf brute	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
	Sous-total dépenses travaux	1 281 893,58 €	1 628 000,00 €	2 909 893,58 €

- ✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections** : il s'agit des amortissements de subventions versées au titre des biens amortis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département et des entreprises privées (Véolia, CECA, camping les bords du Lac, ERDF). Ce chapitre trouve son pendant en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

Communes	Nom de la voie	Libellé des travaux
Biscarrosse	Av. du Maréchal Lyautey	Renouvellement réseau en Amiante Ciment
	Av. de Laouadie	Reprise de branchements pour simplification réseau
	Aérodrome Biscarrosse	Maillage réseau d'eau
	Rue Marcel Moine	Renouvellement du réseau AEP
	Route des Branes	Renouvellement réseau en Amiante Ciment
Gastes	Av. du Lanot	Renouvellement réseau en Amiance Ciment
Parentis en Born	Rue Germinal et Jean Rameau	Renouvellement réseau en Amiante Ciment
	Avenue des pins	Renouvellement réseau en Amiante Ciment
	Rue des Sables	Renouvellement réseau en Amiante Ciment
Sanguinet	Lotissement Route de Langeot	Extension réseau AEP
Ste Eulalie en Born	Rue du Stade	Maillage du réseau
Luë	Ch. du Moulin Ipousteguy	Mise en sécurité et maillage du réseau AEP
Ychoux	Rue des Fauvettes et Jonquilles	Renouvellement réseau en Amiante Ciment

5. Budget annexe assainissement

Ce budget annexe rattaché au budget général de la communauté de communes est une régie à autonomie financière. Il est géré sous la nomenclature comptable M49 et assujéti à la T.V.A.. De ce fait, les sommes indiquées sont en H.T.

La section de fonctionnement s'élève à 4 981 044.14 €.

▪ Les recettes de fonctionnement

Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	498 324,40 €	- €	2 569 144,14 €	0,00 %	51,58 %
013	Atténuations de charges	900,00 €	924,80 €	900,00 €	100,00 %	0,02 %
70	Produits des services	1 050 000,00 €	3 104 278,80 €	2 201 000,00 €	100,00 %	44,19 %
75	Autres produits de gestion	- €	1,33 €	4 000,00 €	100,00 %	0,08 %
77	Produits exceptionnels	- €	- €	1 000,00 €	100,00 %	0,02 %
747/ 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	168 500,00 €	- €	205 000,00 €	0,00 %	4,12 %
	TOTAL	1 717 724,40 €	3 105 204,93 €	4 981 044,14 €	0,00 %	100,00 %

✓ Chapitre 002 : résultat reporté N-1

Ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.

✓ Chapitre 013 – atténuations de charges :

Cela concerne le remboursement de la part salariale au titre des chèques déjeuners pour 900,00 €.

✓ Chapitre 70 – produits de services :

Il s'agit des recettes issues de :

- la surtaxe assainissement ainsi que les frais de contrôle versés par le délégataire du service public pour 2 000 000,00 €
- de la participation de la SAUR au titre de la redevance de performance 2025 (conformément à la réforme des Agences de l'eau du 1^{er} janvier 2025) pour 151 000 €
- la participation financière à l'assainissement collectif au titre de l'année 2025 pour 50 000,00 €.

✓ Chapitre 77 – produits exceptionnels :

Ce chapitre recense les produits des remboursements inattendus et des régularisations concernant les exercices antérieurs

✓ Chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections :

il s'agit des amortissements de subventions versées au titre des biens amortis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région, le Département et des entreprises privées. Ce chapitre trouve son pendant en dépenses d'investissement au chapitre 040.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
011	Charges à caractère général	179 300,00 €	133 741,74 €	378 900,00 €	111,32 %	7,62 %
012	Charges du personnel	150 975,00 €	87 831,56 €	150 900,00 €	-0,05 %	3,03 %
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,94 €	1 200,00 €	1100,00 %	0,03 %
66	Charges financières	50 000,00 €	44 570,45 €	45 000,00 €	-10,00 %	0,90 %
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	1 000,00 €	100,00 %	0,02 %
68	Dotations aux dépréciations	- €	- €	1 000,00 €	100,00 %	0,02 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 049 750,00 €	6 994,85 €	205 000,00 €	-80,47 %	4,11 %
023	Virement à la section d'investissement	287 599,40 €	- €	4 198 044,14 €	1359,68 %	84,28 %
	TOTAL	1 717 724,40 €	273 139,54 €	4 981 044,14 €	189,98 %	100,00 %

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général** : Les dépenses de ce chapitre concernent les frais liés au fonctionnement du pôle assainissement ainsi que les différentes redevances et études, notamment :

- Le reversement à l'agence de l'eau au titre de la redevance de performance 2025 (conformément à la réforme des Agences de l'eau du 1er janvier 2025) pour 157 000 €
- Les redevances et droits de passage pour 85 000,00 € : au titre de l'aspersion de la STEP de Birebrac et du rejet à la mer pour la STEP de la plage à Biscarrosse
- Les frais d'études pour 95 000,00 € : suivi environnemental des forêts au sein du centre d'essais de lancement de missiles et celui de la STEP de Birebrac à Biscarrosse ; modélisation hydrodynamique des rejets pour la STEP de Birebrac ; contrôle de la DSP et établissement du rapport sur le prix et la qualité de service (RPQS) ainsi que le contrôle financier
- Les autres crédits concernent le fonctionnement du service (maintenance, formations des agents, assurance)

✓ **Chapitre 012 – charges du personnel** : ce chapitre s'établit à 150 900 €. D'une part, il voit le remboursement à raison de 50 % de la rémunération de la Responsable du pôle assainissement et eau potable portée par le budget annexe eau potable. D'autre part, la rémunération pour une année complète de la Responsable administrative ainsi que du technicien assainissement.

De plus, une prise en charge à raison de 5 % de la rémunération et charges associées du Chargé de missions hydraulique et SIG porté par le budget général.

✓ **Chapitre 65 – autres charges de gestion** : il s'agit des crédits nécessaires au prélèvement à la source.

✓ **Chapitre 66 – charges financières** : il s'agit des intérêts d'emprunts de l'année issus de la commune de Sanguinet.

- ✓ **Chapitre 68 : dotations aux provisions** : ce chapitre est relatif aux dépréciations sur créances. En effet, il convient de provisionner des créances douteuses, à minima 15 % des créances de plus de deux ans. Pour cette année, elles ont été estimées à 1 000,00 €.
- ✓ **Chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre concerne les dotations aux amortissements liés aux biens des deux communes concernées. Il trouve son pendant en recettes d'investissement.
- ✓ **Chapitre 023 – virement à la section d'investissement** : 4 198 044.14 € couvrent le remboursement en capital des emprunts ainsi qu'une infime partie des travaux prévus en 2026.

La section d'investissement s'élève 5 835 745,65 €.

▪ **Les restes à réaliser 2025 reportés sur l'exercice 2026**

Ils s'élèvent à 601 526.14 € en dépenses.

n° opération	nom de l'opération	détail	montant des dépenses
sous-total programme réseaux 2025			238 005,29 €
2501	Biscarrosse	avenue de la République	5 215,00 €
		rue des Eglantines	47 356,32 €
		allée des Mouliots	4 911,50 €
		rue des Passiflores	1 639,00 €
		avenue Pays de Buch	32 764,05 €
		avenue de la Côte d'Argent	8 209,28 €
		rue de la Ferronnerie	17 577,00 €
		impasse des Cazaous	5 370,00 €
		chemin de Maguide	3 570,00 €
	Sanguinet	avenue Latécoère	15 217,50 €
rue de la Rainette		3 900,00 €	
		rue de Viré Vents	92 275,64 €
sous-total programme réseaux 2024			4 380,00 €
2401	Biscarrosse	avenue des Embruns	4 380,00 €
sous-total hors programme réseaux			359 140,85 €
2301	Biscarrosse - postes de relevage	renouvellement PR	1 940,00 €
		mise en sécurité poste	8 534,07 €
		mission d'assistance maîtrise œuvre	12 617,50 €
2302	Sanguinet - postes de relevage	pose débitmètre	29 774,00 €
		travaux de réhabilitation	4 700,00 €
2303	Biscarrosse - STEP Birebrac	plantation expérimentale	15 718,17 €
		AMO mode rejet	12 205,42 €
2304	Biscarrosse - STEP Plage	réhabilitation	29 788,60 €
		diagnostic charpente bois	3 070,00 €
		mission d'assistance maîtrise œuvre	87 885,16 €
2402	Gestion patrimoniale	étude et analyse du système ass.	8 250,00 €
		étude opportunité REU	30 166,00 €
		révision du zonage	8 300,00 €
		élaboration schéma directeur assainissement collectif - Sanguinet	106 191,93 €
TOTAL			601 526,14 €

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20260428-2026-017-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

▪ **Les ouvertures de crédit 2026**

Chapitre	Article	Opération concernée	Objet de la dépense	Montant
2301	2315	Postes de relevages Biscarrosse	PR Aérodrôme, études	10 000,00 €
2402	2315	Gestion patrimoniale	MOE études SA Birebrac	75 000,00 €
2601	2315	Programme canalisations 2026	extension et renouvellement des réseaux, travaux divers	232 000,00 €
TOTAL				317 000,00 €

▪ **Les ressources d'investissement**

Le détail des ressources d'investissement est le suivant :

Chapitre	Recettes	BP 2025 (y compris RAR)	CFU 2025	BP 2026 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
10	Dotations et fonds propres	732 732,28 €	732 726,28 €	761 245,65 €	3,89 %	13,04 %
13	Subventions d'investissement	- €	49 210,00 €	- €	100,00 %	0,00 %
16	Emprunts et dettes	224 869,60 €	- €	671 455,86 €	198,60 %	11,51 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 049 750,00 €	6 994,85 €	205 000,00 €	-80,47 %	3,51 %
021	Virement de la section de fonctionnement	287 599,40 €	- €	4 198 044,14 €	1359,68 %	71,94 %
TOTAL		2 294 951,28 €	788 931,13 €	5 835 745,65 €	154,29 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 10 – dotations et fonds propres** : il s'agit de l'affectation de résultat de l'année 2025 pour un montant de 761 455.86 € qui répond au besoin de financement des restes à réaliser
- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés** : les emprunts nécessaires aux travaux ci-après.
- ✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections** : ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement
- ✓ **Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement** : 4 198 044.14 € couvrent le remboursement en capital des emprunts ainsi qu'une partie des travaux prévus en 2026.

▪ **Les emplois d'investissement**

Le détail des emplois d'investissement est le suivant :

Chapitre	Dépenses	BP 2025 (y compris RAR)	CFU 2025	BP 2026 (y compris RAR)	Variation / BP N-1	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	165 656,28 €	- €	159 719,51 €	-3,58 %	2,74 %
16	Emprunts et dettes	125 000,00 €	120 169,69 €	130 000,00 €	4,00 %	2,23 %
20 à 23	Opérations d'équipements	1 835 795,00 €	662 824,67 €	5 341 026,14 €	190,94 %	91,52 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	168 500,00 €	- €	205 000,00 €	21,66 %	3,51 %
TOTAL		2 294 951,28 €	782 994,36 €	5 835 745,65 €	154,29 %	100,00 %

- ✓ **Chapitre 001 – résultat reporté N-1** : ce chapitre précise le résultat reporté de l'exercice précédent.
- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : il s'agit du remboursement du capital d'emprunts de l'année.
- ✓ **Chapitres 20 à 23 – opérations d'équipements** : la dépense de 5 341 026.14 € se décompose de la façon suivante (RAR, inscriptions des nouveaux crédits, montant total 2026) :

21/23	Immobilisations en cours	Restes à réaliser (2025)	Nouveaux crédits	Montant total BP 2026
	2300 - Equipements service	- €	6 500,00 €	6 500,00 €
	2301 - Postes de relevage - Biscarrosse	23 091,57 €	285 000,00 €	308 091,57 €
	2302 - Postes de relevage - Sanguinet	34 474,00 €	20 000,00 €	54 474,00 €
	2303 - STEP Birebrac - Biscarrosse	27 923,59 €	140 000,00 €	167 923,59 €
	2304 - STEP Plage - Biscarrosse	120 743,76 €	3 418 000,00 €	3 538 743,76 €
	2401 - Programme réseaux 2024	4 380,00 €	- €	4 380,00 €
	2402 - Gestion patrimoine	152 907,93 €	120 000,00 €	272 907,93 €
	2501 - Programme canalisations 2025	238 005,29 €	- €	238 005,29 €
	2601 - Programme canalisations 2026	- €	750 000,00 €	750 000,00 €
	Sous-total dépenses travaux	601 526,14 €	4 739 500,00 €	5 341 026,14 €

- ✓ **Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections** : il s'agit des amortissements de subventions versées au titre des biens amortis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région, le Département et des entreprises privées. Ce chapitre trouve son pendant en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

ASSAINISSEMENT - PROGRAMME CANALISATIONS 2026		
Communes	Nom de la voie	Libellé des travaux
Biscarrosse	Ensemble du réseau	Petites réhabilitations de réseaux, regards et branchements
	Av. de Montbron/Av. 14 Juillet	Réhabilitation de 2 regards
	Av. de Galipes	Réhabilitation réseau, regards et branchement EU
	Aérodrome Biscarrosse	Création réseau d'assainissement
	Rue des Lauriers	Obturation ancien branchement et réparation réseau
	Av. du Pays de Buch	Réhabilitation branchement et regard
	Rue Pierre Clostermann	Extension du réseau de collecte
Sanguinet	Ensemble du réseau	Petites réhabilitations de réseaux, regards et branchements
	Impasse des Genêts	Réhabilitation d'un regard
	Avenue de Losa	Réhabilitation des réseaux et regards

6. Budget annexe zone d'activités Altair à Biscarrosse

Il s'agit, comme les quatre autres zones, d'un budget soumis à une gestion de stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent et donc suivie au travers de mouvements d'ordre qui rendent complexe la compréhension du document budgétaire. A ce titre, les mouvements d'ordre seront grisés.

La section de fonctionnement s'élève à 659 079,13 €.

▪ Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	106 707,13 €	- €	106 707,13 €	16,19 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	547 171,08 €	552 372,00 €	83,81 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00 €	1 219,33 €	- €	0,00 %
TOTAL		659 707,13 €	548 390,41 €	659 079,13 €	100,00 %

✓ **Chapitre 002 – solde d'exécution N-1** – concerne le report de résultat de l'année précédente.

▪ Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
011	Charges à caractère général	- €	- €	111 904,13 €	16,99 %
66	Charges financières	3 000,00 €	1 219,33 €	- €	0,00 %
023	Virement à la section d'investissement	103 707,13 €	- €	- €	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	545 951,75 €	547 175,00 €	83,02 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00 €	1 219,33 €	- €	0,00 %
TOTAL		659 707,13 €	548 390,41 €	659 079,13 €	100,00 %

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général** : la dépense de 111 904.13 € concerne des frais d'études et d'entretien de la zone.

La section d'investissement s'élève à 1 099 543.08 €

▪ **Les ressources d'investissement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	442 274,62 €	- €	552 368,08 €	50,24 %
021	Virement de la section de fonctionnement	103 707,13 €	- €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	545 951,75 €	547 175,00 €	49,76 %
TOTAL		1 095 981,75 €	545 951,75 €	1 099 543,08 €	100,00 %

✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : recense le besoin d'emprunts nécessaires à l'équilibre de ce budget.

▪ **Les emplois d'investissement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	518 431,75 €	- €	547 171,08 €	49,76 %
16	Emprunts et dettes	27 550,00 €	27 520,00 €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00 €	545 951,75 €	552 372,00 €	50,24 %
TOTAL		1 095 981,75 €	573 471,75 €	1 099 543,08 €	100,00 %

✓ **Chapitre 001 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

7. Budget annexe zone d'activités Achnar à Ychoux

La section de fonctionnement s'élève à 1 052 305.10 €.

▪ **Les recettes de fonctionnement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	925 455,10 €	791 028,47 €	1 052 305,10 €	100,00 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00 €	3 157,37 €	- €	0,00 %
TOTAL		928 455,10 €	794 185,84 €	1 052 305,10 €	100,00 %

Aucune prévision de recettes réelles.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	8 855,10 €	- €	8 855,10 €	0,84 %
011	Charges à caractère général	173 600,00 €	181 914,81 €	68 850,00 €	6,54 %
66	Charges financières	3 000,00 €	1 574,37 €	- €	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	740 000,00 €	791 028,47 €	974 600,00 €	92,62 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	3 000,00 €	1 574,37 €	- €	0,00 %
TOTAL		928 455,10 €	976 092,02 €	1 052 305,10 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 002 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.
- ✓ **Chapitre 011 - charges à caractère général** - concerne notamment :
 - Des travaux d'entretien (voirie, espaces verts), pour 18 850,00 €
 - Des travaux de création d'un poste incendie pour 50 000,00 €

La section d'investissement s'élève à 2 026 822.75 €.

▪ **Les ressources d'investissement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	976 500,19 €	- €	1 052 222,75 €	51,91 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	740 000,00 €	791 028,47 €	974 600,00 €	48,09 %
TOTAL		1 716 500,19 €	791 028,47 €	2 026 822,75 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : recense le besoin d'emprunts nécessaires à l'équilibre de ce budget.

▪ **Les emplois d'investissement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	755 495,09 €	- €	974 517,65 €	48,09 %
16	Emprunts et dettes	35 550,00 €	35 533,33 €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	925 455,10 €	974 517,65 €	1 052 305,10 €	51,92 %
TOTAL		1 716 500,19 €	1 010 050,98 €	2 026 822,75 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 001 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : recense le remboursement du capital d'emprunts de l'année.

8. Budget annexe zone d'activités Alhena à Sanguinet

La section de fonctionnement s'élève à 575 142,23 €.

▪ Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 342,23 €	356 905,97 €	568 142,23 €	98,78 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	8 000,00 €	7 346,12 €	7 000,00 €	1,22 %
TOTAL		574 342,23 €	364 252,09 €	575 142,23 €	100,00 %

Aucune prévision de recettes réelles de fonctionnement.

▪ Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	202 842,23 €	- €	202 842,23 €	35,27 %
011	Charges à caractère général	5 500,00 €	635,20 €	1 300,00 €	0,23 %
66	Charges financières	8 000,00 €	7 346,12 €	7 000,00 €	1,22 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00 €	348 924,65 €	357 000,00 €	62,07 %
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	8 000,00 €	7 346,12 €	7 000,00 €	1,22 %
TOTAL		574 342,23 €	364 252,09 €	575 142,23 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 002 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.
- ✓ **Chapitre 011 - charges à caractère général** - concerne notamment :
 - Des travaux d'entretien d'espaces verts et de voirie de la zone pour 1 000,00 €
 - La mise à jour de la signalétique à l'entrée de la zone pour 300,00 €
- ✓ **Chapitre 66 – charges financières** : concerne le remboursement des intérêts d'emprunts de l'année.

La section d'investissement s'élève à 691 552,48 €.

▪ **Les ressources d'investissement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	451 567,12 €	- €	334 552,48 €	48,38 %
16	Emprunts et dettes	- €	- €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00 €	348 924,65 €	357 000,00 €	51,62 %
TOTAL		801 567,12 €	348 924,65 €	691 552,48 €	100,00 %

✓ **Chapitre 001 – solde reporté de l'année précédente** : il s'agit de l'excédent du résultat de clôture de 2024 en investissement

▪ **Les emplois d'investissement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	235 224,89 €	109 033,32 €	123 410,25 €	17,85 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 342,23 €	356 905,97 €	568 142,23 €	82,15 %
TOTAL		801 567,12 €	465 939,29 €	691 552,48 €	100,00 %

✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** – recense Le remboursement du capital d'emprunts de l'année.

9. Budget annexe zone d'activités La Mountagnotte à Biscarrosse

La section de fonctionnement s'élève à 4 161 046.89 €.

▪ **Les recettes de fonctionnement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	80 120,72 €	- €	219 346,89 €	5,27 %
70	Produits de services	- €	63 466,67 €	121 300,00 €	
74	Dotations et subventions	- €	57 425,70 €	- €	
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	18 333,80 €	18 000,00 €	0,43 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500 000,00 €	3 752 797,50 €	3 802 400,00 €	91,38 %
TOTAL		4 595 120,72 €	3 892 023,67 €	4 161 046,89 €	97,08 %

✓ **Chapitre 002 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

✓ **Chapitre 70 – produits de services** : concerne la vente de parcelles CP 282, CP 501, CP 168

- ✓ **Chapitre 75 – autres produits de gestion courante** : concerne la location de la parcelle auprès de la société COLAS Sud Ouest et le loyer concernant l'AOT auprès de l'entreprise GUERRO.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
011	Charges à caractère général	2 190 000,00 €	1 214 642,74 €	408 246,89 €	9,81 %
023	Virement à la section d'investissement	155 120,72 €	- €	- €	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 250 000,00 €	2 538 154,76 €	3 752 800,00 €	90,19 %
TOTAL		4 595 120,72 €	3 752 797,50 €	4 161 046,89 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 011 - charges à caractère général** - concerne :

- Les travaux relatifs à l'entretien de la voirie et des espaces verts ainsi que les travaux de la tranche 3 de réseaux, stationnement et jonction avec la piste cyclable pour un coût total de 366 646.89 €
- Les frais de géomètre, de publicité, d'étude architecturale et paysagère ainsi que les frais de prestation et rémunération de la Satel pour 36 600 €
- La taxe foncière pour 5 000,00 €

La section d'investissement s'élève à 7 555 197.50 €.

▪ **Les ressources d'investissement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	4 633 034,04 €	- €	3 802 397,50 €	50,33 %
021	Virement de la section de fonctionnement	155 120,72 €	- €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 250 000,00 €	2 538 154,76 €	3 752 800,00 €	49,67 %
TOTAL		7 038 154,76 €	2 538 154,76 €	7 555 197,50 €	100,00 %

- ✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : recense le besoin d'emprunts nécessaires à l'équilibre de ce budget.

▪ **Les emplois d'investissement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	2 538 154,76 €	- €	3 752 797,50 €	49,67 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500 000,00 €	2 238 154,76 €	3 802 400,00 €	50,33 %
TOTAL		7 038 154,76 €	2 238 154,76 €	7 555 197,50 €	100,00 %

✓ **Chapitre 001 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

10. Budget annexe zone d'activités La Calle à Parentis-en-Born

La section de fonctionnement s'élève 217 072.51 €.

▪ **Les recettes de fonctionnement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Solde d'exécution N-1	- €	- €	- €	0,00 %
70	Produits des services	- €	67 000,00 €	- €	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 403,54 €	46 503,05 €	217 072,51 €	100,00 %
TOTAL		271 403,54 €	113 503,05 €	217 072,51 €	100,00 %

Aucune prévision de recettes réelles de fonctionnement.

▪ **Les dépenses de fonctionnement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
002	Déficit antérieur reporté	28 403,54 €	- €	129 562,51 €	59,69 %
011	Charges à caractère général	103 000,00 €	77 536,93 €	41 000,00 €	18,89 %
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	0,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 000,00 €	137 124,29 €	46 510,00 €	21,43 %
TOTAL		271 403,54 €	214 661,22 €	217 072,51 €	40,31 %

✓ **Chapitre 002 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

✓ **Chapitre 011 - charges à caractère général** : concerne les frais d'entretien de la parcelle Dridi

La section d'investissement s'élève à 263 575.76 €.

▪ **Les ressources d'investissement**

Chapitre	Recettes	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
16	Emprunts et dettes	268 528,03 €	- €	217 065,76 €	82,35 %
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	0,00 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 000,00 €	137 124,29 €	46 510,00 €	17,65 %
TOTAL		408 528,03 €	137 124,29 €	263 575,76 €	100,00 %

✓ **Chapitre 16 – emprunts et dettes** : recense le besoin d'emprunts nécessaires à l'équilibre de ce budget.

▪ **Les emplois d'investissement**

Chapitre	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Représentativité dans la section
001	Solde d'exécution N-1	137 124,49 €	- €	46 503,25 €	17,64 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 403,54 €	46 503,05 €	217 072,51 €	82,36 %
TOTAL		408 528,03 €	46 503,05 €	263 575,76 €	100,00 %

✓ **Chapitre 001 – solde d'exécution N-1** : concerne le report de résultat de l'année précédente.

III - RESULTATS PREVISIONNELS

Section/budget	Prévisions recettes 2026	Prévisions dépenses 2026
Fonctionnement		
budget principal	19 287 915,32 €	19 287 915,32 €
REOM (1)	2 264 777,55 €	2 264 777,55 €
gestion rivières	146 299,75 €	146 299,75 €
aérodrome	518 155,27 €	518 155,27 €
eau potable	2 851 486,00 €	2 851 486,00 €
assainissement	4 981 044,14 €	4 981 044,14 €
ZA Altaïr	659 079,13 €	659 079,13 €
ZA Achernar	1 052 305,10 €	1 052 305,10 €
ZA Alhena	575 142,23 €	575 142,23 €
ZA Mountagnotte	4 161 046,89 €	4 161 046,89 €
ZA La Calle	217 072,51 €	217 072,51 €
Total fonctionnement	36 714 323,89 €	36 714 323,89 €
Investissement		
budget principal	17 057 530,29 €	17 057 530,29 €
REOM (1)	- €	- €
gestion rivières	105 924,49 €	105 924,49 €
aérodrome	2 917 032,88 €	2 917 032,88 €
eau potable	4 569 357,74 €	4 569 357,74 €
assainissement	5 835 745,65 €	5 835 745,65 €
ZA Altaïr	1 099 543,08 €	1 099 543,08 €
ZA Achernar	2 026 822,75 €	2 026 822,75 €
ZA Alhena	691 552,48 €	691 552,48 €
ZA Mountagnotte	7 555 197,50 €	7 555 197,50 €
ZA La Calle	263 575,76 €	263 575,76 €
Total investissement	42 122 282,62 €	42 122 282,62 €
Cumul fnct. & invst.		
budget principal	36 345 445,61 €	36 345 445,61 €
REOM (1)	2 264 777,55 €	2 264 777,55 €
gestion rivières	252 224,24 €	252 224,24 €
aérodrome	3 435 188,15 €	3 435 188,15 €
eau potable	7 420 843,74 €	7 420 843,74 €
assainissement	10 816 789,79 €	10 816 789,79 €
ZA Altaïr	1 758 622,21 €	1 758 622,21 €
ZA Achernar	3 079 127,85 €	3 079 127,85 €
ZA Alhena	1 266 694,71 €	1 266 694,71 €
ZA Mountagnotte	11 716 244,39 €	11 716 244,39 €
ZA La Calle	480 648,27 €	480 648,27 €
Total général	78 836 606,51 €	78 836 606,51 €

(1) redevance d'enlèvement des ordures ménagères